



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

### **Usage guidelines**

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

### **About Google Book Search**

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

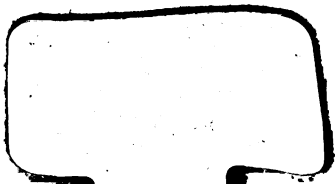
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

Bought from Gérard Oberlé

VR4. A2. 1798

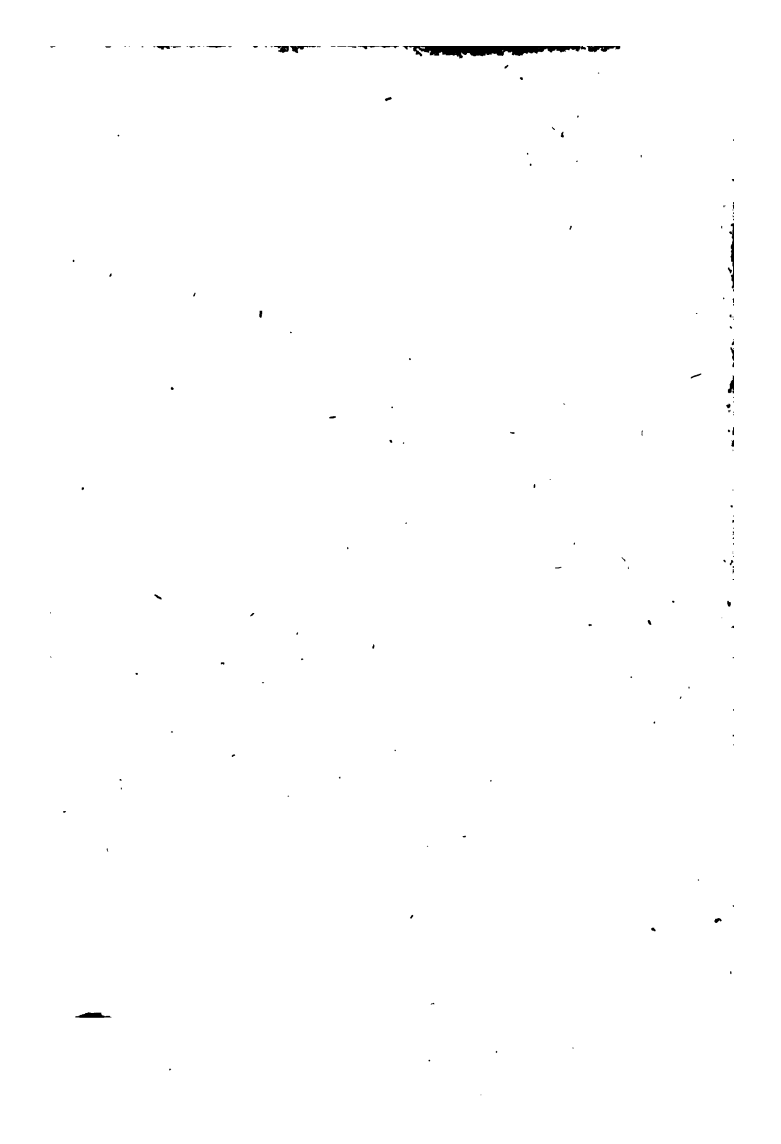


**ZAHAROFF  
FUND**



Ed orig. of 300<sup>6</sup>

The facsimile letter is No. 165  
in R.A. Leigh's edition of  
Rousseau's correspondence (vol. 2,  
1965, pp. 169, 170, 173), q.v. for  
comments on the facsimile



**LETRES**

**ORIGINALES**

**DE J. J. ROUSSEAU.**

---

*Cet ouvrage se trouve chez les libraires  
suivans :*

BASLE, J. DECKER.  
BERLIN, METTRA.  
BORDEAUX, AUDIBERT-BURKEL et Cie.  
BRESLAW, G. TH. KORN.  
FLORENCE, MOLINI.  
GENÈVE, PASCHOUD.  
HAMBOURG, P. F. FAUCHE et Cie.  
LAUSANE, LOUIS LUQUENS.  
MARSEILLE, CHARDON et Cie.  
NAPLES, MAROTTA, frères.  
ORLÉANS, BERTHEVIN.  
STOCKOLM, G. SYLVERSTOLPE.  
ST-PÉTERSBOURG, WEITBRECHT.  
VIENNE, DEGEN.

---

# LETTRES

ORIGINALES

DE J. J. ROUSSEAU

A M<sup>me</sup>. DE . . . . . ; à M<sup>me</sup>. la  
maréchale DE LUXEMBOURG ;  
à M<sup>r</sup>. de MALESHERBES ; à  
D'ALEMBERT, etc.

PUBLIÉES

PAR CHARLES POUGENS.

---

PARIS,

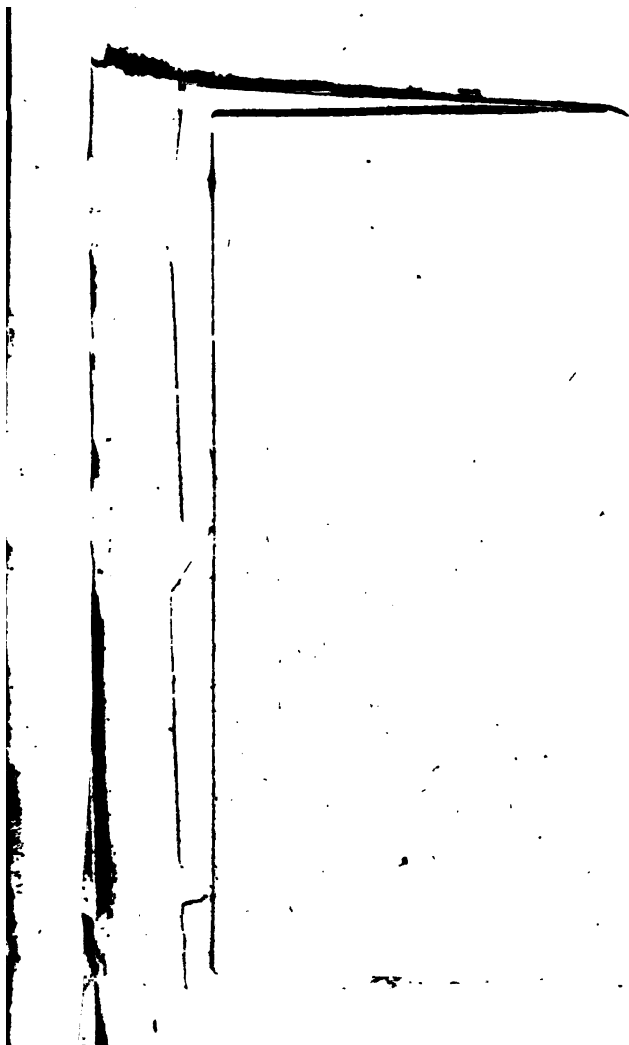
CHARLES POUGENS, imprimeur-libraire,  
rue Thomas-du-Louvre, n.° 246.

---

AN VII (1798.)









2

# T A B L E

## DES PIÈCES CONTENUES

Dans ce Volume.

---

<i>NOTE de l'éditeur.</i>	Page 11
<i>Lettres originales de J. J. Rousseau à</i>	
<i>Mme. de . . . . .</i>	15
<i>----- à la même.</i>	17
<i>----- à la même.</i>	20
<i>----- à la même.</i>	23
<i>----- à la même.</i>	24
<i>----- à la même.</i>	28
<i>----- à la même.</i>	29
<i>----- à la même.</i>	30
<i>----- à la même.</i>	32
<i>----- à la même.</i>	33
<i>----- à la même.</i>	34
<i>----- à la même.</i>	35
<i>----- à la même.</i>	36
<i>----- à la même.</i>	37
<i>----- à la même.</i>	39
<i>----- à la même.</i>	40

<i>Lettre à la même.</i>	Page 41
----- à la même.	42
----- à la même.	43
----- à la même.	44
----- à la même.	45
----- à la même.	47
----- à la même.	49
----- à la même.	51
----- à la même.	52
----- à la même.	53
<i>Réponse de Mme. de . . . . .</i>	55

<i>Lettres originales de J. J. Rousseau à Mme. la maréchale de Luxem- bourg.</i>	59
----- à la même.	62
----- à la même.	65
----- à la même.	67
----- à la même.	69
----- à la même.	71
----- à la même.	72
----- à la même.	75
----- à la même.	77
----- à la même.	79
----- à la même.	82

<i>Lettre à la même.</i>	Page 85
----- <i>à la même.</i>	87
----- <i>à la même.</i>	89
----- <i>à la même.</i>	90
----- <i>à la même.</i>	92
----- <i>à la même.</i>	94
----- <i>à la même.</i>	95
----- <i>à la même.</i>	97
----- <i>à la même.</i>	99
----- <i>à la même.</i>	100
----- <i>à la même.</i>	102
----- <i>à la même.</i>	104
----- <i>à la même.</i>	107
----- <i>à la même,</i>	110
----- <i>à la même.</i>	112
----- <i>à la même.</i>	114
----- <i>à la même.</i>	119
<i>Lettres originales de Butta - Fuoco à</i>	
<i>J. J. Rousseau.</i>	123
----- <i>du même au même.</i>	132
----- <i>du même au même.</i>	141
----- <i>du même au même.</i>	146
----- <i>du même au même.</i>	149
----- <i>du même au même.</i>	153

<i>Lettres originales de J. J. Rousseau à divers.</i>	Page 159
<i>A M. de Malesherbes.</i>	<i>ibid.</i>
— au même.	162
<i>M. Malesherbes à J. J. Rousseau.</i>	164
<i>Le même au même.</i>	169
<i>J. J. Rousseau à M. Malesherbes.</i>	172
<i>A. M. d'Alembert.</i>	176
— au même.	178
— au même.	179
<i>A. M. le chevalier de Lorenzy.</i>	182
— au même.	185
<i>Copie d'une lettre à M. de Sartine.</i>	190
<i>Au premier magistrat de Genève.</i>	192
<i>Sur la Musique militaire.</i>	194
<i>Lettre de David Hume.</i>	198
<i>Extrait d'une lettre de M. Hume.</i>	201
<i>Vers sur J. J. Rousseau.</i>	207

# NOTE

## DE L'ÉDITEUR.

---

LA majeure partie de ces Lettres m'a été communiquée par une personne pour laquelle Rousseau avoit une amitié et une vénération particulières : on en jugera sans peine par le style de ces mêmes Lettres. S'il m'étoit permis de la nommer, les vrais amis de la vertu, de la philosophie, et le petit nombre d'êtres privilégiés qui savent mettre leur sensibilité en équilibre avec leur raison, s'empresseroient de confirmer le jugement de l'éloquent auteur d'*Emile*. Tous deux s'honorèrent long-tems d'une estime réciproque ; et si cette liaison finit avant la mort de Rousseau, ce fut le résultat de cette extrême susceptibilité qui corrompit et défigura, durant les dernières années de sa vie, la douce sensibilité qu'il avoit reçue de la nature.

Les autres Lettres qui composent ce



recueil, m'ont été remises par la famille du vertueux Malesherbes et par le citoyen Camus. On peut voir les originaux dans la bibliothèque du corps Législatif.

J'ai pensé que ces lettres pouvoient contribuer à faire connoître le caractère de cet homme si sage, si sensible, et dont les erreurs, les fautes même, furent celles de sa destinée. Lorsque la nature forma Rousseau, disoit la personne à qui il adressa les premières Lettres de ce recueil, la *Raison* pétrit la pâte, et la *Folie* y jeta son levain.

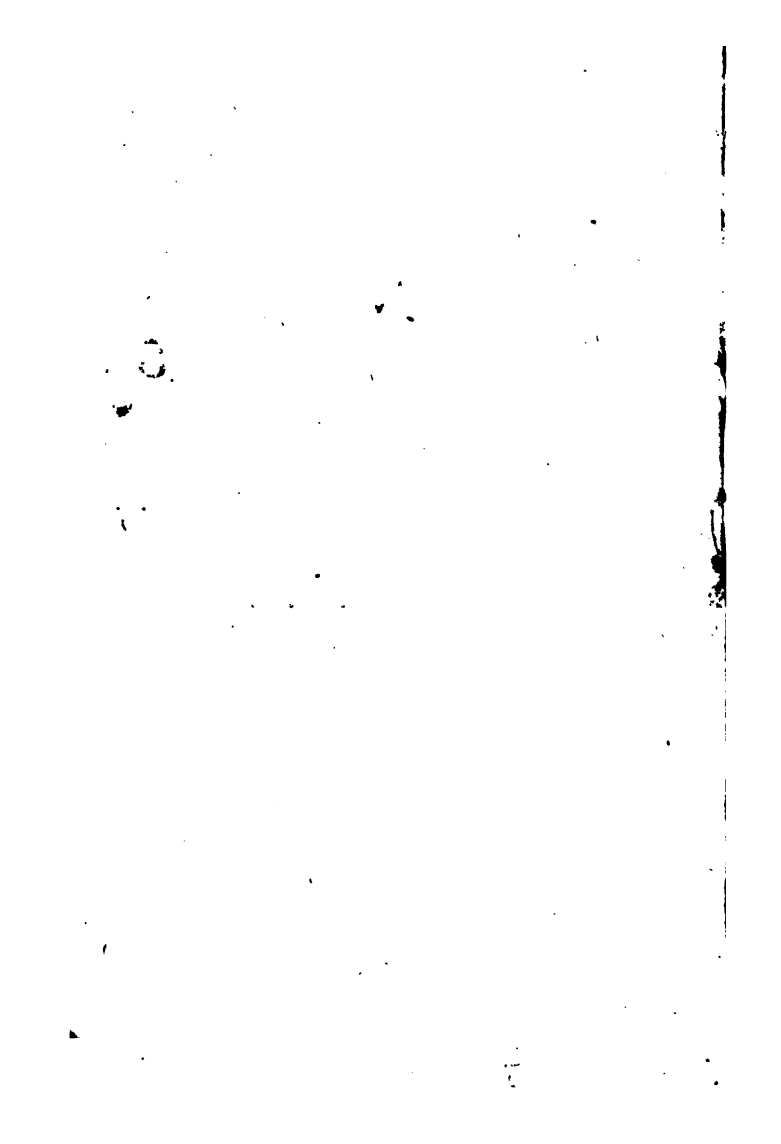
J'ai placé à la tête de ce volume, une lettre de J. J. Rousseau, calquée sur l'original de sa main pour ceux qui versent encore des larmes en lisant les dernières pages de la nouvelle Héloïse, et qui savent jouir de tout ce qui peut leur rappeler le souvenir d'un grand homme. Heureux le peuple où cette honnête superstition ne sera trouvée dangereuse ou ridicule ni par les sages, ni par les fous.

LET TRES

ORIGINALES

DE J. J. ROUSSEAU

A M<sup>ME</sup>. DE .....



2

LETTRES  
ORIGINALES  
DE J. J. ROUSSEAU  
A M<sup>ME</sup>. DE .....

---

Paris, 9 octobre 1752.

**J**E me flattois, Madame, d'avoir une ame à l'épreuve des louanges; la lettre dont vous m'avez honoré m'apprend à compter moins sur moi-même; et s'il faut que je vous voie, voilà d'autres raisons d'y compter beaucoup moins encore. J'obéirai toutefois; car c'est à vous qu'il appartient d'apprivoiser les monstres.

Je me rendrai donc à vos ordres, Madame, le jour qu'il vous plaira de me prescrire. Je sais que M. d'Alembert a l'honneur de vous faire sa cour; sa présence ne

( 16 )

me chassera point : mais ne trouvez pas mauvais , je vous supplie , que tout autre tiers me fasse disparaître.

Je suis avec un profond respect, Ma-  
dame , etc.

---

Montmerency , 13 octobre 1758.

**Q**UOI , Madame , vous pouviez me soupçonner d'avoir perdu le souvenir de vos bontés ! C'étoit ne rendre justice ni à vous ni à moi : les témoignages de votre estime ne s'oublent pas ; et je n'ai pas un cœur fait pour les oublier. J'en puis dire autant de l'honneur que me fait monsieur l'ambassadeur ; c'est un grand encouragement pour m'en rendre digne : l'approbation des gens de bien est la seconde récompense de la vertu sur la terre.

Je comprends par le commencement de votre lettre , que vous voilà tout-à-fait dans la dévotion. Je ne sais s'il faut vous en féliciter ou vous en plaindre : la dévotion est un état très-doux , mais il faut des dispositions pour le goûter. Je ne vous crois pas l'ame assez tendre pour être dévote avec extase , et vous devez vous ennuyer durant l'oraison. Pour moi , j'aimerois encore mieux être dévot que philosophe ; mais je m'en tiens à croire en Dieu , et à trouver dans

l'espoir d'une autre vie ma seule consolation dans celle-ci.

Il est vrai , Madame , que l'amitié me fait payer chèrement ses charmes , et je vois que vous n'en avez pas eu meilleur marché. Ne nous plaignons en cela que de nous-mêmes. Nous sommes justement punis des attachemens exclusifs qui nous rendent aveugles , injustes , et bornent l'univers pour nous aux personnes que nous aimons. Toutes les préférences de l'amitié sont des vols faits au genre humain , à la patrie. Les hommes sont tous nos frères ; ils doivent tous être nos amis.

Je conçois les inquiétudes que vous donne le dangereux métier de monsieur votre fils , et tout ce que votre tendresse vous porte à faire pour lui donner un état digne de son nom : mais j'espère que vous ne vous serez point ruinée pour le faire tuer ; au contraire , vous le verrez vivre , prospérer , honorer vos soins , et vous payer au centuple de tous les soucis qu'il vous a coûté. Voilà ce que son âge , le vôtre , et l'éducation qu'il a reçue de vous , doivent vous faire

attendre le plus naturellement. Au reste ,  
pardonnez si je ne puis voir les périls qui  
vous effraient , du même oeil que les voit  
une mère. Eh ! madame , est-ce un si grand  
mal de mourir ? Hélas ! c'en est souvent un  
bien plus grand de vivre !

Plus je reste enfermé dans ma solitude ,  
moins je suis tenté de l'interrompre par un  
voyage de Paris : cependant , je n'ai point  
pris là-dessus de résolution. Quand le désir  
m'en viendra , je serai prompt à le satis-  
faire ; mais il n'est point encore venu. Tout  
ce que je puis vous dire sur l'avenir , c'est  
que si jamais je fais ce voyage , ce ne sera  
point sans me présenter chez vous ; et que  
dans mon système actuel , j'aurai peut-être  
quelque reproche à me faire du motif qui  
m'y conduira.

Recevez , Madame , les assurances de  
mon respect.

---



Montmorency, le 15 janvier 1759.

**E**N vérité, Madame, s'il ne falloit pas vous remercier de votre souvenir, je crois que je ne vous remercierois point de vos poulardes. Que pouvois-je faire de quatre poulardes ? J'ai commencé par en envoyer deux à gens dont je ne me souciois guère. Cela m'a fait penser combien il y a de différence entre un présent et un témoignage d'amitié. Le premier ne trouvera jamais en moi qu'un cœur ingrat ; le second..... Ô Madame ! si vous m'aviez fait donner de vos nouvelles sans rien m'envoyer de plus, que vous m'auriez fait riche et reconnoissant ! au lieu qu'à présent que les poulardes sont mangées, tout ce que je puis faire de mieux, c'est de les oublier : n'en parlons donc plus. Voilà ce qu'on gagne à me faire des présens.

J'aime et j'approuve la tendresse maternelle qui vous fait parler avec tant d'émotion de l'armée où est monsieur votre fils ; mais je ne vois pas, Madame, pourquoi il

faut absolument que vous vous ruiniez pour lui : est-ce qu'avec le nom qu'il porte et l'éducation qu'il a reçue , il a besoin , pour se distinguer, de ces ridicules équipages qui font battre vos armées et mépriser vos officiers ? Quand le luxe est universel , c'est par la simplicité qu'on se distingue ; et cette distinction qui laisseroit un homme obscur dans la boue , ne peut qu'honorer un homme de qualité. Il ne faut pas que monsieur votre fils souffre , mais il faut qu'il n'ait rien de trop : quand il ne brillera pas par son équipage , il voudra briller par son mérite ; et c'est ainsi qu'il peut honorer et payer vos soins.

A propos d'éducation , j'aurois quelques idées sur ce sujet que je serois bien tenté de jeter sur le papier , si j'avois un peu d'aide ; mais il faudroit avoir là-dessus les observations qui me manquent. Vous êtes mère , Madame , et philosophe , quoique dévote ; vous avez élevé un fils : il n'en falloit pas tant pour vous faire penser. Si vous vouliez jeter sur le papier , à vos momens perdus , quelques réflexions sur cette

matière et me les communiquer, vous seriez bien payée de votre peine, si elles m'aideroient à faire un ouvrage utile ; et c'est à de tels dons que je serois vraiment sensible : bien entendu pourtant que je ne m'approprierois que ce que vous me feriez penser, et non pas ce que vous auriez pensé vous-même.

Votre lettre m'a laissé sur votre santé des inquiétudes que vous m'obligeriez de vouloir lever ; il ne faut pour cela qu'un mot par la poste. Votre ame se porte trop bien ; elle vous use ; vous n'aurez jamais un corps sain. Je hais ces santés robustes, ces gens qui ont tant de force et si peu de vie ; il me semble que je n'ai vécu moi-même que depuis que je me sens demi-mort. Bon jour, Madame, il faut finir par régime ; car sûrement, si ma règle est bonne, je ne guérirai pas en vous écrivant.

---

▲ Montmorency, le 3<sup>e</sup> janvier 1761.

**M**ADAME, votre lettre me plaît, me touche et m'alarme. On fait des complimens aux gens indifférens ; mais aux personnes qu'on aime, on leur parle de soi. Je vous parlerai de moi aussi dans un autre tems ; mais pour le présent parlez-moi de monsieur l'ambassadeur, je vous supplie : vous savez qu'il a depuis long-tems tous les respects de mon cœur, et votre attachement pour lui me rend sa vie et sa santé encore plus chères. Vous pleurez la mort d'un ami : je vous plains ; mais je connois des gens plus malheureux que vous. Eh ! madame, c'est une perte bien plus cruelle d'avoir à pleurer son ami vivant !

---

A Montmorency, le 5 février 1767.

**J**e suis , Madame , pénétré de reconnaissance et de respect pour vous ; mais je ne puis accepter un présent de l'espèce de celui que vous m'avez envoyé. Je ne vends pas mes livres ; et si je les vendois , je ne les vendrois pas si cher. Si vous avez retiré vos anciennes bontés pour moi au point de dédaigner un exemplaire des écrits que je publie , vous pouvez me renvoyer celui-là ; je le recevrai avec douleur , mais en silence.

Vous me marquez qu'on trouve ce livre dangereux ; je le crois en effet dangereux aux fripons , car il fait aimer les choses honnêtes. Vous devez concevoir là-dessus combien il doit être décrié , et vous ne devez point être fâchée pour moi de ce décri ; il me seroit bien plus humiliant d'être approuvé de ceux qui me blâment. Au reste , si vous voulez en juger par vous-même , je crois que vous pouvez hasarder de lire ou parcourir

parcourir les trois derniers volumes : le pis aller sera de suspendre votre lecture aussitôt qu'elle vous scandalisera.

Vous n'ignorez pas, Madame, que je n'ai jamais fait grand cas de la philosophie, et que je me suis absolument détaché du parti des philosophes. Je n'aime point qu'on prêche l'impiété : voilà déjà de ce côté-là un crime qu'on ne me pardonnera pas. D'un autre côté, je blâme l'intolérance, et je veux qu'on laisse en paix les incrédules ; or le parti dévot n'est pas plus endurant que l'autre. Jugez en quelles mains me voilà tombé.

Par-dessus cela, il faut vous dire qu'une équivoque plaisante de M. de Marmontel m'en a fait un ennemi personnel, furieux et implacable, attendu que la vanité blessée ne pardonne point. Quand ma lettre contre les spectacles parut, je lui en adressai un exemplaire avec ces mots : *Non pas à l'auteur du Mercure, mais à M. de Marmontel.* J'entendois par-là que j'envoyois le livre à sa personne et non pas pour qu'il en parlât dans son journal ; de plus, je voulois dire que M. Marmontel étoit capable de mieux

que de faire le *Mercur*e de France. C'étoit un compliment que je lui faisois ; il y a trouvé une injure ; et d'après cela vous pouvez bien croire que tous mes livres sont dangereux tout au moins.

Tels sont les dignes défenseurs des mœurs et de la vérité. Je me suis rendu justice en m'éloignant de leur vertueuse troupe ; il ne falloit pas qu'un aussi méchant homme déshonorât tant d'honnêtes gens. Je les laisse dire , et je vis en paix ; je doute qu'aucun d'eux en fît autant à ma place.

Je me flatte que le bon St.-Louis m'a trouvé le même que j'étois quand vous m'honoriez de votre estime. Il me seroit cruel de la perdre , Madame ; mais il me seroit encore plus cruel de l'avoir mérité. Quelque malheureux qu'on puisse être , il est toujours quelques maux qu'on peut éviter. Bon jour , Madame : vous avez raison de me renvoyer à ma devise ; je continue à me servir de mon cachet sans honte , parce qu'il est empreint dans mon cœur.

J'apprends avec grand plaisir l'entier rétablissement de M. l'ambassadeur ; mais

( 27 )

vous me parlez de votre santé d'un ton qui m'inquiète ; cependant St. Louis me dit que vous êtes assez bien. Pour moi, la solitude m'ôte sinon mes maux , du moins mes soucis ; et cela fait que j'engraisse : voilà tout le changement qui s'est fait en moi.

---



A Montmorency , 25 février 1762.

**M**ADAME, je vous dois bien des réponses : j'aime à recevoir de vos lettres ; j'ai du plaisir à vous écrire ; je voudrais vous écrire long - tems ; il me semble que j'ai mille choses à vous dire : mais il m'est impossible de vous écrire à mon aise quant à présent ; les tracas m'absorbent , me tuent ; je suis excédé. Permettez que je renvoie à un tems plus tranquille le plaisir de m'entretenir avec vous. Je prends part à tous vos soucis : les miens ne sont pas si graves ; mais ils me touchent d'aussi près. Si vous effectuez jamais le projet d'aller vivre à la campagne , ne me laissez pas ignorer votre retraite ; car fussiez-vous au bout du royaume , si vous ne rebutez pas ma visite , j'irai de mon pied faire un pèlerinage auprès de vous.

---

A Montmorency, le 7 juin 1762.

**J**E vous remercie, Madame, de l'avis que vous voulez bien me donner ; on me le donne de toutes parts : mais il n'est pas en mon usage ; J. J. Rousseau ne sait point se cacher. D'ailleurs je vous avoue qu'il m'est impossible de concevoir à quel titre un citoyen de Genève, imprimant un livre en Hollande, avec privilège des Etats-généraux, en peut devoir compte au parlement de Paris. Au reste, j'ai rendu gloire à dieu et parlé pour le bien des hommes. Pour une si digne cause, je ne refuserai jamais de souffrir. Je vous réitère mes remerciemens, Madame, et n'oublierai point ce soin de votre amitié.

---

A Moitiers-Travers , le 21 juillet 1764.

**V**ous ne m'auriez pas prévenu , Madame , si ma situation m'eût permis de vous faire souvenir de moi ; mais si dans la prospérité l'on doit aller au-devant de ses amis , dans l'adversité il n'est permis que d'attendre. Mes malheurs , l'absence et la mort , qui ne cessent de m'en ôter , me rendent plus précieux ceux qui me restent. Je n'avois pas besoin d'un si triste motif pour faire valoir votre lettre ; mais j'avoue , Madame , que la circonstance où elle m'est venue ajoute encore au plaisir qu'en tout autre tems j'aurois eu de la recevoir. Je reconnois avec joie toutes vos anciennes bontés pour moi dans les vœux que vous daignez faire pour ma conversion. Mais quoique je sois trop bon chrétien pour être jamais catholique , je ne m'en crois pas moins de la même religion que vous : car la bonne religion consiste beaucoup moins dans ce qu'on croit que dans ce qu'on fait. Ainsi , Madame , restons comme nous sommes ; et quoi que vous en puissiez dire , nous nous reverrons bien plus

purement dans l'autre monde que dans celui-ci. C'eût été un très-grand honneur pour votre gouvernement que J. J. Rousseau y vécût et mourût tranquille : mais l'esprit étroit de vos petits parlementaires ne leur a pas permis de voir jusque-là ; et quand ils l'auroient vu , l'intérêt particulier ne leur eût pas permis de chercher la gloire nationale au préjudice de leur vengeance jésuitique , et des petits moyens qui tenoient à ce projet. Je connois trop leur portée pour les exposer à faire une seconde sottise ; la première a suffi pour me rendre sage. L'air de ce lieu-ci me tuera , je le sais : mais n'importe ; j'aime mieux mourir sous l'autorité des lois que de vivre éternel jouet des petites passions des hommes. Madame , Paris ne me reverra jamais ; voilà sur quoi vous pouvez compter. Je suis bien fâché que cette certitude m'ôte l'espoir de vous revoir jamais qu'en esprit ; car je crois qu'avec toute votre dévotion , vous ne pensez pas qu'on se revoie autrement dans l'autre vie. Recevez , Madame , mes salutations et mon respect ; et soyez bien persuadée , je vous supplie , que , mort ou vif , je ne vous oublierai jamais.

Au Temple, le 3 janvier 1768.

**J**e reçois votre lettre, Madame, en arrivant d'une course, et j'y répons à la hâte, en repartant pour une autre. L'air mal-sain pour moi de mon habitation, et l'importunité des désœuvrés de tous les coins du monde, me forcent à chercher le soulagement et la solitude dans des pèlerinages continuels.

---

Au Temple , le 3 janvier 1768.

**L**E désir de vous revoir , Madame , formoit un de ceux qui m'attiroient à Paris. La nécessité , la dure nécessité qui gouverne toujours ma vie , m'empêche de le satisfaire. Je pars avec la cruelle certitude de ne vous revoir jamais : mais mon sort n'a point changé mon ame ; l'attachement , le respect , la reconnoissance , tous les sentimens que j'eus pour vous dans les momens les plus heureux , m'accompagneront dans mes richesses , jusqu'à mon dernier soupir.

---

Ce dimanche matin.

**J**E sens, Madame, après de vains efforts, que traduire m'est impossible ; tout ce que je puis faire pour vous obéir , c'est de vous donner une idée de l'épître désignée , en l'écrivant à peu près comme j'imagine qu'Horace auroit fait s'il avoit voulu la mettre en prose françoise , à la différence près de l'infériorité du talent et de la servitude de l'imitation. Si vous montrez ce barbouillage à Monsieur l'ambassadeur , il s'en moquera avec raison , et j'en ferois de bon cœur autant ; mais je ne sais pas dire mieux d'après un autre, ni beaucoup mieux de moi-même.

---

*Lettres sans date à la même*

Ce mercredi matin.

**J**e ne vais point vous voir, Madame, parce que j'ai tort avec vous, et que je n'aime pas à faire mauvaise contenance; je sens pourtant qu'après avoir eu l'honneur de vous connoître, je ne pourrai me passer longtemps de celui de vous voir; et quand je vous aurai fait oublier mes mauvais procédés, je compte bien de ne me plus mettre dans le cas d'en avoir d'autres à réparer.

Je commençai la traduction immédiatement en sortant de chez vous; je l'ai suspendue, parce que je souffre beaucoup, et ne suis point en état de travailler: je l'acheverai durant le premier calme, et m'en servirai de passe-port pour me présenter à vous.

---



Ce samedi.

**J'**AI travaillé huit jours , Madame , c'est-à-dire huit matinées. Pour vivre, il faut que je gagne quarante sols par jour : ce sont donc seize francs qui me sont dus , et dont je prie votre exactitude de différer le paiement jusqu'à mon retour de la campagne. Je n'ai point oublié votre ordre ; mais Monsieur l'ambassadeur étoit pressé , et vous m'avez dit vous-même que je pouvois également faire à loisir ma traduction sur la copie. A mon retour de Passy j'aurai l'honneur de vous voir : le copiste recevra son paiement ; Jean-Jacques recevra , puisqu'il le faut, les complimens que vous lui destinez ; et nous ferons , sur l'honneur que veut me faire Monsieur l'ambassadeur , tout ce qu'il plaira à lui et à vous.

---

Ce mardi 16.

**J**E vous remercie , Madame , des injustices que vous me faites ; elles marquent au moins un intérêt qui m'honore , et auquel je suis sensible. J'ai un ami dangereusement malade , et tous mes soins lui sont dus. Avec une telle excuse , je ne me croirois point coupable d'avoir manqué à ma parole , quelque scrupuleux que je sois sur ce point. Mais , Madame , j'ai promis que vous verriez avant le public ma lettre sur M. Gautier , et c'est ce que j'exécuterai ; j'ai promis aussi de vous porter mon opéra , et je le ferai encore : nous n'avons point parlé du tems ; et pour avoir différé de quelques jours , je ne crois pas être hors de règle à cet égard.

Si vous vous repentez de la confiance dont vous m'avez honoré , ce ne peut être que pour ne m'en avoir pas trouvé digne. A l'égard de la défiance dont vous me taxez sur mes manuscrits , je vous supplie de croire que j'en suis peu capable , et que je vous rends sur tout beaucoup plus de

C

justice que vous ne paroissez m'en rendre à moi-même. En un mot, je vous supplie de croire que, de quelque manière que ce puisse être, ce ne sera jamais volontairement que j'aurai tort avec vous.

Je suis avec un profond respect, Madame, votre, etc.

---

Ce lundi 27.

**N**ON, Madame, je ne dirai point qu'est-ce que cela me fait ? je serai, comme je l'ai toujours été, touché, pénétré de vos bontés pour moi : mes sentimens n'ont jamais eu de part à mes mauvais procédés, et je veux travailler à vous en convaincre.

Le discours de M. Bordes, tout bien pesé, restera sans réponse : je le trouve, quant à moi, fort au-dessous du premier ; car il faut encore mieux se montrer bon rhéteur de collège que mauvais logicien. J'aurai peut-être occasion de mieux développer mes idées sans répondre directement.

Voici, Madame, le livre que vous demandez. Je ne sais s'il sera facile d'en recouvrer quelque exemplaire ; mais vous m'obligerez sensiblement de ne me rendre celui-là que quand je vous en aurai trouvé un autre.

Adieu, Madame ; je n'ose plus vous parler de mes résolutions : mais vous aggravez si fort le poids de mes torts envers vous, que je sens bien qu'il ne m'est plus possible de les supporter.

C 2

Ce mercredi matin 23.

**J**E compte les jours , Madame , et je sens mes torts. Je voudrois que vous les sentissiez aussi ; je voudrois vous les faire oublier. On est bien en peine quand on est coupable et qu'on veut cesser, de l'être. Ne me félicitez donc point de ma fortune , car jamais je ne fus si misérable que depuis que je suis riche.

---

Ce mercredi 23.

**V**ous me forcez, Madame, de vous faire un refus pour la première fois de ma vie. Je me suis bien étudié, et j'ai toujours senti que la reconnoissance et l'amitié ne sauroient compatir dans mon cœur. Permettez donc que je le conserve tout entier pour un sentiment qui peut faire le bonheur de ma vie, et dont tous vos biens ni ceux de personne ne pourroient jamais me dédommager.

J'étois allé hier à Passy, et ne revins que le soir ; ce qui m'empêcha de vous aller voir. Demain, Madame, je dînerai chez vous avec d'autant plus de plaisir, que vous voulez bien vous passer d'un troisième.

---

**L**E meilleur moyen, Madame, de me faire rougir de mes torts et de me contraindre à les réparer, c'est de rester telle que vous êtes. Je ne pourrai, Madame, avoir l'honneur de dîner dimanche avec vous; mais ce ne sont point mes richesses qui sont cause de ce refus, puisqu'on prétend qu'elles ne sont bonnes qu'à nous procurer ce que nous désirons. J'espère avoir l'honneur de vous voir la semaine prochaine; et s'il ne faut, pour mériter le retour de votre estime et de vos bontés, que jeter mon trésor par les fenêtres, cela sera bientôt fait; et je croirai pour le coup être devenu usurier.

---

Ce samedi matin.

**J'**AI regret , Madame , de ne pouvoir profiter lundi de l'honneur que vous me faites. J'ai pour ce jour-là l'abbé Raynal et M. Grimm à dîner chez moi. J'aurai sûrement l'honneur de vous voir dans le cours de la semaine, et je tâcherai de vous convaincre que vous ne sauriez avoir tant de bonté pour moi que je n'aie encore plus de désir de la mériter.

Je suis avec un profond respect, Madame ,  
votre , etc.

---



Ce samedi 6.

**J**E viens, Madame, de relire votre dernière lettre, et je me sens pénétré de vos bontés. Je vois que je joue un rôle très-ridicule, et cependant je puis vous protester qu'il n'y a point de ma faute; mon malheur veut que j'aie l'air de chercher des défaites dans le tems que je voudrois beaucoup faire pour cultiver l'amitié que vous daignez m'offrir. Si vous n'êtes point rebutée de mes torts apparens, donnez-moi vos ordres pour jeudi ou vendredi prochain, ou pour pareils jours de l'autre semaine, qui sont les seuls où je sois sûr de pouvoir disposer de moi. J'espère qu'une conférence entre nous éclaircira bien des choses, et sur-tout qu'elle vous désabusera sur la mauvaise volonté que vous avez droit de me supposer. Je finis, Madame, sans cérémonie, pour vous marquer d'avance combien je suis disposé à vous obéir en tout.

---

Ce dimanche matin.

**N**ON, Madame, je n'ai point usé de défaite avec vous ; quant au mensonge, je tâche de n'en user avec personne. Le dîner dont je vous ai parlé est arrêté depuis plus de huit jours ; et si j'avois cherché à éluder pour lundi votre invitation, il n'y a pas de raison pourquoi je l'eusse acceptée le jeudi ou le vendredi. J'aurai l'honneur de dîner avec vous le jour que vous me prescrirez, et là nous discuterons nos griefs ; car j'ai les miens aussi, et je trouve dans vos lettres un ton de louanges beaucoup pire que celui de cérémonie que vous me reprochez, et dont je n'ai peut-être que trop de facilité à me corriger.

Ce n'est pas sérieusement, sans doute, que vous parlez de venir dans mon galetas ; non que je ne vous croie assez de philosophie pour me faire cet honneur, mais parce que n'en ayant pas assez moi-même pour vous y recevoir sans quelque embarras, je ne vous suppose pas la malice d'en vouloir

jour. Au surplus, je dois vous avertir qu'à l'heure dont vous parlez, vous pourriez trouver encore mes convives, qu'ils ne manqueraient pas de soupçonner quelque intelligence entre vous et moi, et que s'ils me pressoient de leur dire la vérité sur ce point, je n'aurois jamais la force de la leur cacher. Il falloit vous prévenir là-dessus pour être tranquille sur l'événement. A vendredi donc, Madame ; car j'envisage ce point de vue avec plaisir.

---

Ce dimanche matin.

**V**ous m'affligez, Madame, en désirant de moi une chose qui m'est devenue impossible. Elle peut un jour cesser de l'être. Tous les obscurs complots des hommes, leurs longs succès, leurs ténébreux triomphes, ne me feront jamais désespérer de la providence; et si son œuvre se fait de mon vivant, je n'oublierai pas votre demande ni le plaisir que j'aurai d'y acquiescer. Jusquelà, permettez, Madame, que je vous conjure de ne m'en plus reparler.

Ma femme est comblée de l'honneur que vous lui faites de penser à elle, et de votre obligeante invitation. Si elle étoit un peu plus allante, elle en profiteroit bien vite, moins pour voir le jardin que pour faire sa révérence à la maîtresse; mais elle est d'une paresse incroyable à sortir de sa chambre; et j'ai toutes les peines du monde à obtenir, cinq ou six fois l'année, qu'elle veuille bien venir promener avec moi. Au reste elle partage tous mes sentimens, Madame, et

sur-tout ceux de respect et d'attachement dont mon cœur est et sera pénétré pour vous jusqu'à mon dernier soupir.

Je me proposois de vous porter ma réponse moi-même, mais des contrariétés me font prendre le parti d'envoyer toujours ce mot devant.

---

Ce vendredi matin.

**V**ous ne m'imposez pas, Madame, une tâche aisée, en m'ordonnant de vous montrer Emile dans cette île où l'on est vertueux sans témoins et courageux sans ostentation. Tout ce que j'ai pu savoir de cette île étrangère, est qu'avant d'y aborder on n'y voit jamais personne, qu'en y arrivant on est encore fort sujet à s'y trouver seul; mais qu'alors on se console aussi sans peine du petit malheur de n'y être vu de qui que ce soit. En vérité, Madame, je crois que pour voir les habitans de cette île, il faut les chercher soi-même et ne s'en rapporter jamais qu'à soi. Je vous ai montré mon Emile, en chemin pour y arriver; le reste de la route vous sera bien moins difficile à faire seule, qu'à moi de vous y guider.

Je vous remercie, Madame, de la chanson que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et je vous demande pardon de ne l'avoir pas trouvée, à ma propre lecture, aussi jolie que quand vous nous la lisiez. La

versification m'en paroît contrainte; je n'y trouve ni douceur ni chaleur. Le pénultième couplet est le seul où je trouve du naturel et du sentiment. Dans le premier couplet, le premier vers est gâté par le second : les deux premiers vers du quatrième couplet sont tout-à-fait louches ; il falloit dire : *Si l'on ne parle d'elle à tout moment, on parle une langue qui m'est étrangère.* S'il faut être clair quand on parle, il faut être lumineux quand on chante. La lenteur du chant efface les liaisons du sens, à moins qu'elles ne soient très-marquées. Je ne renonce pourtant pas à faire l'air que vous désirez ; mais, Madame, je voudrois que vous eussiez la bonté de faire faire quelques corrections aux paroles ; car pour moi, cela m'est impossible ; et même si vous ne trouvez pas mes observations justes, je les abandonne, et ferai l'air sur la chanson telle qu'elle est. Ordonnez ; j'obéirai.

---

Ce mardi matin.

**M**A besogne n'est point encore faite, Madame; le tems qui me presse et le travail qui me gagne, m'empêcheront de pouvoir vous la montrer avant la semaine prochaine. Puisque vous sortez le matin, nous prendrons l'après-midi qu'il vous plaira, pourvu que ce ne soit pas plutôt que de demain en huit, ni jour d'opéra italien : comme la lecture sera un peu longue si nous la voulons faire sans interruption, il faudra que vous ayez la bonté de faire fermer votre porte. J'ai tant de torts avec vous, Madame, que je n'ose pas me justifier, même quand j'ai raison ; cependant je sais bien que sans mon travail je n'aurois pas mis cette fois si long-tems à vous aller voir.

---



Ce vendredi.

**I**L est vrai, Madame, que je me présentai hier à votre porte. L'inconvénient de vous trouver en compagnie, ou, ce qui est encore pire, de ne vous pas trouver chez vous, me fait hasarder de vous demander la permission de me présenter dans la matinée au lieu de l'après-midi, trop redoutable pour moi, à cause des visites qui peuvent survenir.

Il est vrai aussi que je suis libre; c'est un bonheur dont j'ai voulu goûter avant que de mourir. Quant à la fortune, ce n'eût pas été la peine de philosopher pour ne pas apprendre à m'en passer. Je gagnerai ma vie et je serai homme : il n'y a point de fortune au-dessus de cela.

Jé ne puis, Madame, profiter demain de l'honneur que vous me faites; et pour vous prouver que ce n'est point M. Saurin qui m'en détourne, je suis prêt à accepter un dîné avec lui tout autre jour qu'il vous plaira de me prescrire.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, Madame, votre, etc.

Ce mardi 7.

**R**OUSSEAU peut assurer M<sup>me</sup>. la marquise de . . . . . que tant qu'il croira trouver chez elle les sentimens qu'il y porte , et dont le retour lui est dû , loin de compter et regretter ses pas pour avoir l'honneur de la voir , il se croira bien dédommagé de cent courses inutiles par le succès d'une seule. Mais en tout autre cas , il déclare qu'il regarderoit un seul pas comme indignement perdu , et ses visites reçues comme une fraude et un vol , puisque l'estime réciproque est la condition sacrée et indispensable sans laquelle , hors la nécessité des affaires , il est bien déterminé à n'en jamais honorer volontairement qui que ce soit.

Je reçois chez moi , j'en conviens , des gens pour qui je n'ai nulle estime ; mais je les reçois par force : je ne leur cache point mon dédain ; et comme ils sont accommodans , ils le supportent pour aller à leurs fins. Pour moi , qui ne veux tromper ni trahir personne , quand je fais tant que d'aller chez quelqu'un , c'est pour l'honorer et en être

honoré. Je lui témoigne mon estime en y allant; il me témoigne la sienne en me recevant. S'il a le malheur de me la refuser, et qu'il ait de la droiture, il sera bientôt désabusé, ou bientôt délivré de moi. Voilà mes sentimens; s'ils s'accordent avec ceux de M<sup>me</sup>. la marquise de . . . . . , j'en serai comblé de joie; s'ils en diffèrent, j'espère qu'elle voudra bien me dire en quoi. Si elle aime mieux ne me rien dire, ce sera parler très-clairement. Je la supplie d'agréer ici mes sentimens et mon respect,

R O U S S E A U.

Ce billet fut écrit à la réception de celui que M<sup>me</sup>. la marquise de . . . . . m'a fait écrire; mais ne voulant pas le confier à la petite poste, j'ai attendu que je fusse en état de le porter moi-même.

---

## RÉPONSE DE Mme. DE.....

**J'**AVOUE que je ne croyois pas que mes précautions pour ne pas manquer de recevoir M. Rousseau fussent susceptibles d'interprétation ; je ne les prendrai plus , puisqu'elles m'attirent des billets si peu conformes aux sentimens d'amitié que je lui ai voués. J'ai toujours cru qu'on m'honoroit beaucoup en venant chez moi , et que j'honorois infiniment en y recevant , je n'ai pas plus à rectifier mes idées en ce point qu'en tout autre.

---



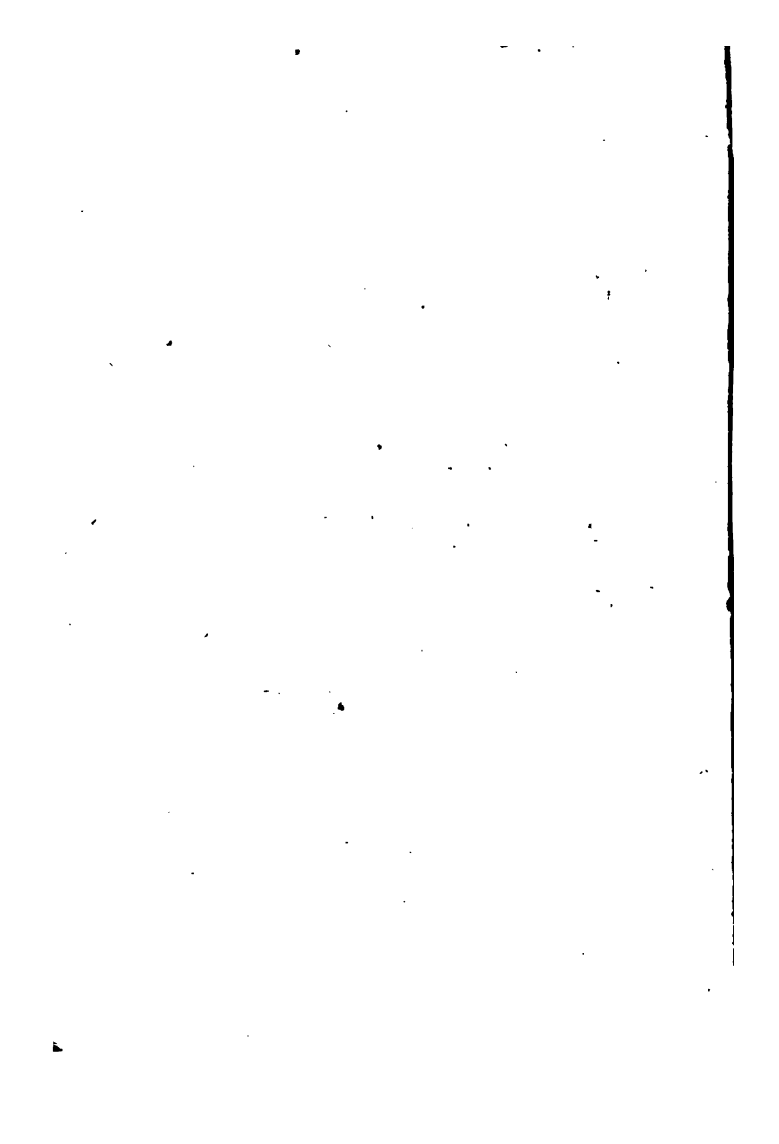
**LETTRES**

**ORIGINALES**

**DE J. J. ROUSSEAU**

**A M<sup>ME</sup>. LA MARÉCHALE**

**DE LUXEMBOURG.**



LETTRES  
ORIGINALES  
DE J. J. ROUSSEAU  
A M<sup>ME</sup>. LA MARÉCHALE  
DE LUXEMBOURG.

---

A Montmorency, le 23 août 1759. \*

M<sup>ADAME</sup>,

Que vos bontés sont cruelles ! Pourquoi venez-vous troubler la paix d'un solitaire qui renonçoit aux douceurs de la vie pour n'en plus sentir les ennuis ? J'ai passé mes

---

\* *Nota.* Quoique cette première lettre se trouve dans les Confessions, tom. IV, pag. 91, édition des Associés, nous avons cru devoir la joindre aux autres lettres à madame de Luxembourg qui n'étoient pas imprimées.



jours à chercher inutilement des attachemens solides ; je n'en ai pu former dans les conditions auxquelles je pouvois atteindre : est-ce dans la vôtre que j'en dois trouver ? Jamais je n'ai su résister aux caresses ; pourquoi m'attaquez-vous de concert par un foible qu'il faudroit vaincre, puisque, dans la distance qui nous sépare, les épanchemens des cœurs sensibles ne doivent point rapprocher le mien de vous. Quelle reconnoissance peut-il vous rendre, ce cœur qui ne connoît pas deux manières de se donner, et ne se sent capable que d'amitié ? D'amitié, Madame la maréchale, ah ! voilà mon malheur ! il est beau à vous, à monsieur le maréchal, d'employer ce terme : mais que je suis insensé de vous prendre au mot ! Vous vous jouez, moi je m'attache, et la fin du jeu me prépare de nouveaux regrets. Que je hais tous vos titres, et que je vous plains de les porter ! Vous me semblez si digne de goûter les charmes de la vie privée ! Que n'habitez-vous Clarens ; j'irois y chercher le bonheur de ma vie : mais le château de Montmorency, mais l'hôtel de Luxembourg !

Luxembourg ! est-ce là qu'on doit voir Jean-Jacques ? est-ce là qu'un ami de l'égalité doit porter les affections d'une ame sensible, qui, payant ainsi l'estime qu'on lui témoigne, croit rendre autant qu'elle reçoit ? La vôtre est aimante et sensible aussi ; je l'ai vu , je le sais ; j'ai regret de n'avoir pu plutôt le croire : mais dans le rang où vous êtes , dans votre manière de vivre , rien ne peut faire une impression durable ; tant d'objets nouveaux s'effacent successivement, qu'aucun ne demeure. Vous m'oublierez , Madame , après m'avoir mis hors d'état de vous imiter : vous aurez beaucoup fait pour vous rendre inexcusable.

---

A Montmorency , le 29 octobre 1759.

Où êtes-vous à présent , Madame la maréchale ? à Paris ? à l'Île-Adam ? à Versailles ? car je sais que vous avez fait ce mois-ci tous ces voyages. Vous me trouverez curieux ; mais puisque cette curiosité m'intéresse , elle est dans l'ordre. A Versailles , vous parlez de moi avec monsieur le maréchal ; à l'Île-Adam , vous en parlez avec le chevalier de Lorenzi ; mais à Paris , avec qui en parlez-vous ? Je m'imagine que c'est à Paris qu'on va oublier les gens qu'on aime ; et comme je le hais , je l'accuse de tous les maux que je crains. De grâce , Madame la maréchale , songez quelquefois qu'il existe à Montmorency un pauvre hermite à qui vous avez rendu votre souvenir nécessaire , et qui ne va point à Paris. Mais en vérité je ne sais de quoi je m'inquiète ; après les bontés dont vous m'avez honoré , dois-je craindre d'être oublié dans vos courses ? et dans quelque lieu que vous puissiez être , n'en sais-je pas un duquel vous ne sortez point ?

Vos copies ne sont pas encore commencées; mais elles vont l'être. En toutes choses il faut suivre l'ordre et la justice. Quelqu'un, vous le savez, est en date avant vous; ce quelqu'un me presse, et il faut bien tenir ma parole, puisque vous ne voulez pas que je dise les raisons que j'aurais de la retirer. Je vais finir la cinquième partie; et avant de commencer la sixième, je ferai en sorte de vous envoyer la première: mais, Madame la maréchale, quoique vous soyez sûrement une bonne pratique, je me fais quelque peine de prendre de votre argent: régulièrement, ce seroit à moi de payer le plaisir que j'aurai de travailler pour vous.

Grondez un peu monsieur le maréchal, je vous supplie, de ce que, dans l'embarras où il est, il prend la peine de m'écrire lui-même. J'ai désiré d'avoir souvent de ses nouvelles et des vôtres, mais non pas que ce fût lui qui m'en donnât; ne sait-il pas que je n'ai plus besoin qu'il m'écrive? S'il m'écrit encore une fois de tout le quartier, je croirai lui avoir déplu. Pour vous, Madame, il n'en est pas tout-à-fait de même.

( 64 )

Je crois que j'ai encore besoin de quelques mots d'amitié ; et puis , quand je serai sûr également de tous deux , vous pourrez ne jamais m'écrire ni l'un ni l'autre que je n'en serai pas moins content , pourvu que mademoiselle Gertrude ou M. Dubertier m'apprennent de tems en tems que vous vous portez bien.

---

Ce jeudi 25.

**V**ous comptez par les jours, Madame, et moi par les heures; cela fait que l'intervalle me paroît vingt-quatre fois plus long qu'à vous, et les quinze jours qui restent jusqu'à votre voyage, font, selon mon calcul, encore un an tout entier.

Je ne vous croyois pas si vindicative: pour avoir osé disputer un moment sur un panier de beurre, je m'en vois continuellement jeter des pots par la tête. Si la vengeance n'est pas dure, elle est obstinée; et je l'endure avec tant de patience qu'elle doit me valoir enfin mon pardon.

Je crois que M. Coindet m'aime beaucoup; il met tous ses soins à me le prouver; et moi je l'aime encore plus de ce que vous approuvez mon attachement pour lui, et de ce qu'il m'apporte souvent de vos nouvelles. Mais il m'a fait de votre part un reproche qui me confond, sur le premier exemplaire de la *Julie*: en vous le promettant, ne l'ai-je pas promis à monsieur le maréchal? en le lui donnant, ne vous l'ai-je pas donné?

Vous auriez beau vouloir être deux, je n'admettrai jamais ce partage; mon attachement, mon respect, ne vous distinguent plus l'un de l'autre; vous n'êtes qu'un dans le fond de mon cœur. Comme une copie étoit déjà dans vos mains, je mis l'exemplaire dans les siennes; j'en aurois pu faire autant dans tout autre cas: et toutes les fois que je tiendrai à l'un ce que j'aurai promis à l'autre, je croirai toujours avoir bien rempli ma foi.

Les Ximénès et les Voltaire peuvent critiquer la *Julie* à leur aise; ce n'est pas à eux qu'elle est curieuse de plaire; et tout ce qui fâche à l'éditeur, de leurs critiques, c'est qu'ils les fassent de si loin. Bon jour, Madame la maréchale; il faut absolument que vous embrassiez monsieur le maréchal de ma part. Pour vous, il faut se mettre à genoux en lisant la fin de vos lettres, les baiser, soupirer, et dire: Que n'est-elle ici!

---

Ce mercredi 6.

**J**E suis chargé, Madame, par l'abbé Morellet, de vous témoigner sa reconnaissance et pour les soins que vous avez bien voulu prendre en sa faveur, et pour la bonté avec laquelle vous l'avez reçu. Il m'a écrit de la campagne où il est, et il m'a marqué qu'après avoir eu l'honneur de vous voir, il n'étoit plus surpris que vous fussiez exceptées de mon renoncement au monde et à ses pompes ; ce sont ses termes : de sorte que, si l'on accuse encore ma conduite d'être en contradiction avec mes principes, j'aurai toujours ma réponse assurée quand il vous plaira d'en faire les frais, très-sûr d'avoir autant réfuté de gens que vous aurez bien voulu recevoir de visites. M. d'Alembert me prie aussi d'être son interprète envers vous. Mais moi qui ai tant de choses à dire, qui sera le mien ? mon silence.

Je n'entends point parler du retour de M. le maréchal ; je vois bien qu'il faut renoncer à l'espoir de vous voir ici cet été. Voilà donc déjà l'hiver venu, et malheureu-



( 68 )

sement le printemps n'en est pas plus rapproché de nous. Vos voyages en ce pays m'ont fait perdre la montre d'Emile ; le tems ne coule plus également pour moi.

---

Montmorency, 5 mars 1760.

**J**k vous sers lentement et mal , Madame la maréchale ; il ne faut pas me le reprocher , il faut m'en plaindre. Je n'aurai jamais de tort envers vous , qui ne soit un tourment pour moi : c'est vous dire assez que mon tort est involontaire. Si je ne suis pas plus diligent à l'avenir , croyez que je n'aurai pas pu l'être. En vérité je suis la dupe de l'état que j'ai choisi. J'ai tout sacrifié à l'indépendance et j'ai tous les tracas de la fortune : je supporterois patiemment tout le reste ; mais je murmure contre les occupations désagréables qui m'arrachent au plaisir de travailler pour vous.

Je viens de recevoir , par un exprès que vous avez eu la bonté de m'envoyer , une lettre de mon libraire de Hollande , sans que je sache comment elle vous est parvenue. Je suppose que c'est par M. de Malesherbes ; mais j'aurois besoin d'en être sûr.

Vous savez que je ne vous remercie plus de rien , ni vous , Madame , ni M. le maréchal. Vous méritez l'un et l'autre que je

ne vous dise rien de plus et que je vous laisse interpréter ce silence.

Les beaux jours approchent, mais ils viennent bien lentement. J'ai beau compter, ils n'en viennent pas plus vite; ils ne seront venus que quand vous serez ici. Je suis forcé de finir; j'ai vingt lettres indispensables à écrire, dont pas une ne m'intéresse, et, ce qui vous fera juger de mon sort mieux que tout ce que je pourrais dire, je n'en puis faire de courts que celle-ci.

---

Ce jeudi matin,

**J'**APPRENDS les plus tristes nouvelles ,  
ou plutôt elles se confirment ; car madame  
de Verdelin m'avoit fait donner avis de la  
maladie de M. le duc de Montmorency ,  
mais n'en sachant rien de personne de votre  
maison , je croyois la nouvelle fausse , et  
j'avois déjà envoyé chez votre jardinier une  
lettre où je parlois à monsieur le maréchal  
de ces bruits et de mon inquiétude , lettre  
que celle de M. Dubettier me fait retirer.  
Il me marque qu'on attend aujourd'hui des  
nouvelles décisives et me promet de m'en  
faire part. Je vous supplie , Madame la ma-  
réchale , de lui rappeler sa promesse , et de  
me faire instruire exactement de l'état des  
choses tant qu'il y aura le moindre danger.  
Je suis dans un trouble qui me permet à  
peine d'écrire : je ne vous dis rien de mon  
état ; vous en pouvez juger puisque vous ne  
me voyez pas.

A Montmorency , le 12 décembre 1760.

**I**L y a mille ans , Madame , que je n'ai écrit à vous ni à monsieur le maréchal. Mille riens m'occupent journellement et jusqu'à prendre sur ma santé , sans qu'il me soit possible , comme que je fasse , de me délivrer de cet importun tracas. Mais une autre raison bien plus agréable de mon silence , est la confiance de pouvoir le garder sans risque. Si j'avois peur d'être oublié , les tracas auroient beau venir , je trouverois bien le moment d'écrire.

Il se présente plusieurs occasions de disposer de mon *Traité de l'éducation* , et même avec avantage. Je respecte trop l'engagement que vous m'avez fait prendre , pour traiter de rien sans votre consentement. Je vous le demande , Madame , parce que la diligence m'importe beaucoup dans cette affaire , et que j'y mettrai un nouveau zèle pour mon intérêt que celui que vous voulez bien y prendre. D'ailleurs vous serez instruite des conditions , et rien ne sera conclu que sous votre bon plaisir. Mon  
libraire

libraire doit arriver dans peu de jours à Paris ; si, comme je le désire, il a la préférence , permettez-vous qu'il aille vous porter notre accord , et vous en demander la ratification ?

J'ai appris la perte qu'a faite madame la duchesse de Montmorency trop tard pour lui en écrire ; car quoique le chevalier de Lorenzi m'ait marqué qu'elle étoit fort affligée , j'ai jugé qu'en pareil cas une grande affliction étoit trop peu fondée pour être durable , sur-tout quand on en est si bien consolé par ce qui nous reste , et même par ce qu'on a droit d'espérer.

Je vois s'avancer avec bien de l'impatience le moment qui vous rapprochera d'un pas de Montmorency , en attendant celui qui doit vous y ramener. J'aspire tous les matins à l'heure que je passe à causer avec monsieur le maréchal, près de votre lit ; et tant que mon cœur sera sur ma langue , je n'ai pas peur que mon babil tarisse auprès de vous : mais pour vos soupers , je n'aspire point à l'honneur d'en être , à moins que vous n'ayez la charité de m'y

E

recevoir gratis ; car je me sens moins en état que jamais d'y payer mon écot , et qui pis est fort peu affligé de cette misère.

Je dois vous dire que j'ai fait lire la *Julie* à l'auteur \* des *Confessions* , et ce qui m'a confondu est qu'il en a été enchanté ; il a plus fait , il a eu l'intrépidité de le dire en pleine académie et dans des lieux tout aussi secrets que cela. Ce n'est pas son courage qui m'étonne ; mais concevez-vous M. Duclos aimant cette longue traînée de paroles emmiellées et de fade galimatias ? Pour moi , je ne serois pas trop fâché que le livre se trouvât détestable , après que vous l'auriez jugé bon ; car comme on ne vous accuse pas d'avoir un goût qui se trompe , je saurois bien tirer parti de cette erreur.

Avant de parler de payer les copies, il faut, Madame , que vous ayez la bonté de me renvoyer la cinquième partie pour la corriger. Après cela vous me donnerez beaucoup d'empressement pour être payé , si vous me promettez mon salaire la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir.

---

\* M. Duclos.

Lundi , 10 août.

**J**E vois avec peine , Madame la maréchale , combien vous vous en donnez pour réparer mes fautes ; mais je sens qu'il est trop tard et que mes mesures ont été mal prises ; il est juste que je porte la peine de ma négligence , et le succès même de vos recherches ne pourroit plus me donner une satisfaction pure et sans inquiétude ; il est trop tard , il est trop tard : ne vous opposez point à l'effet de vos premiers soins , mais je vous supplie de ne pas y en donner davantage. J'ai reçu dans cette occasion la preuve la plus chère et la plus touchante de votre amitié ; ce précieux souvenir me tiendra lieu de tout , et mon cœur est trop plein de vous pour sentir le vide de ce qui me manque. Dans l'état où je suis , cette recherche m'intéressoit encore plus pour autrui que pour moi ; et vu le caractère trop facile à subjuguier de la personne en question , il n'est pas sûr que ce qu'elle eût trouvé déjà tout formé , soit en bien soit en mal , ne fût pas devenu pour elle un présent funeste. Il eût



été bien cruel pour moi de la laisser la victime d'un bourreau.

Vous voulez que je vous parle de mon état ; n'est-il pas convenu que je \* vous en donnerai des nouvelles que quand il y en aura , et il n'y en a pas jusqu'ici. Si je puis parvenir à rebuter enfin les importuns consolateurs , et à jouir tout-à-fait de la solitude que mon état exige , j'aurai du moins le repos ; et c'est, avec le petit nombre d'attachemens qui me sont chers , le seul bien qui me reste à goûter dans la vie.

---

\* Ne est omis.

---

Ce lundi 20 juillet.

**V**ous savez mes regrets et vous me les pardonnez : je ne me les reproche donc plus, et l'intérêt que vous y prenez me console de ma folie. Mon pauvre Turc n'étoit qu'un chien, mais il m'aimoit, il étoit sensible, désintéressé, d'un bon naturel. Hélas ! comme vous le dites, combien d'amis prétendus ne le valoient pas ! Heureux même si je retrouvois ces avantages dans la recherche dont vous voulez bien vous occuper ; mais quel qu'en soit le succès, j'y verrai toujours les soins de l'amitié la plus précieuse qui jamais ait flatté mon cœur ; et cela seul dédommage de tout. J'ai été plus malade ces tems derniers ; j'ai eu des vomissemens ; mais je suis mieux, et il me reste plus de découragement et d'ennui que de mal : je ne puis m'occuper à rien ; les romans même finissent par m'ennuyer. J'ai voulu prendre Childéric ; il y faut renoncer. C'en est fait, je ne redonnerai de ma vie un seul coup de plume ;

( 78 )

mes vains efforts ne feroient qu'exciter  
votre pitié. Il ne me reste qu'une occupa-  
tion, qu'une consolation dans la vie ; mais  
elle est douce : c'est de m'attendrir en pé-  
nant à vous.

---

Le lundi 28 juillet 1760.

**V**OTRE lettre , Madame la maréchale , m'a tiré de la peine où me tenoient mille bruits populaires , qui tous tendoient à m'alarmer. Il me paroîtra toujours bizarre que je me sois donné des attachemens qui m'intéressent aux nouvelles publiques ; mais , quoi qu'il arrive , ces nouvelles ne m'intéresseront jamais guère par elles-mêmes , et je me soucierai toujours fort peu du sort de la Normandie , quand monsieur le maréchal n'y sera pas. Tant qu'il y est , rien de ce qui s'y passe ne peut m'être indifférent. Sa santé , sa sûreté , son repos , sa gloire , me rendent attentif à tout ce qui s'y rapporte. C'est un des inconyeniens inévitables dans les attachemens inégaux , qu'on n'évite l'ingratitude que par l'indiscrétion ; et je n'ai pas peur d'être jamais tenté de délibérer sur cette alternative , lorsqu'il sera question de vous. Je n'ai offert ni de suivre monsieur le maréchal , ni de vous aller voir. Vous avez , là-dessus , très-bien dit à Mme. du Deffand que je ne me déplaçois pas ainsi. Vous avez

Montmorency, 16 février 1761.

**J**E vous dois un remerciement, Madame la maréchale, pour le beurre que vous m'avez envoyé ; mais vous savez bien que je suis de ces ingrats qui ne remercient guère. D'ailleurs ce petit panier m'inquiète ; je m'attendois à un petit pot. J'ai peur que vous ne m'ayez puni d'avoir dit étourdimment mon goût, en le contentant aux dépens du vôtre. En ce cas, on ne sauroit donner plus poliment une leçon plus cruelle. J'ai reçu de bon cœur votre présent, Madame ; mais je ne puis me résoudre à y toucher : je croirois faire une communion indigne ; je croirois manger ma condamnation.

La publication de la *Julie* m'a jeté dans un trouble que ne me donna jamais aucun de mes écrits. J'y prends un intérêt d'enfant qui me désole, et je reçois là-dessus des lettres si différentes, que je ne saurois encore à quoi m'en tenir sur son succès, si monsieur le maréchal n'avoit eu la bonté

de me rassurer. La préface est unanimement décriée; et cependant telle est ma prévention, que plus je la relis, plus elle me plaît. Si elle ne vaut rien, il faut que j'aie tout à fait la tête à l'envers. Il faudra voir ce qu'on dira de la grande. Il s'en faut bien, à mon gré, qu'elle vaille l'autre. Je la suppose actuellement entre vos mains; pour moi, je ne l'ai pas encore. Elle doit paraître aujourd'hui, et je n'en ai point de nouvelles.

Vous savez sans doute que Mme. de Boufflers est venue me voir. Elle ne m'a point dit que vous lui aviez parlé; mais je ne me suis pas trompé sur cette visite, et elle m'a fait d'autant plus de plaisir. Le chevalier de Lorenzy m'a écrit deux fois, et je n'ai pas encore trouvé le moment de pouvoir lui répondre; mais il doit savoir que j'aime plus que je n'écris; pour lui, je crois qu'il fait le contraire.

Il souffle un grand vent qui me fait beaucoup de plaisir; parce que les vents de cette espèce sont les précurseurs du

( 84 )

printems. Cette saison commence, Madame, le jour de votre arrivée; il me semble que le vent me porte à pleines voiles au 12 de mars.

---

Montmorency , 22 octobre 1761.

**J'**AI reçu, Madame la maréchale, une très-énergique réponse de M. le maréchal, et j'aime à me flatter que cette réponse vous est commune avec lui, d'autant plus que vous m'en faites quelques-unes de ce ton là, au papier près que vous n'y mettez pas. Il est vrai qu'une réponse que vous écrivez, parle pour dix que vous n'écrivez point ; et si j'étois moins insatiable , une seule de vos lettres suffiroit pour alimenter mon cœur pour toute ma vie : mais c'est précisément leur prix qui m'en rend avide, et je trouve que vous n'avez jamais assez dit ce que je me plais tant à entendre et à lire. Au moyen de la correspondance nouvellement établie, j'espère que vous me dispenserez plus libéralement des grâces qui me sont chères ; il ne vous en coûtera qu'une feuille de papier et une adresse de votre main : car il me faut, s'il vous plaît, quelques mots que vous ayez tracés, et qui me donneront la confiance de supposer, dans la lettre, tous ceux qui n'y seront point, mais que vos



bontés pour moi et mon attachement pour vous m'y feront supposer. Nous gagnerons tous deux à cet arrangement, Madame la maréchale ; vous aurez la peine d'écrire de moins , et moi j'aurai le plaisir de lire des lettres, moins agréables peut-être que vous ne les auriez écrites , mais en revanche aussi tendres qu'il me plaira.

---

A Montmorency, le 13 décembre 1761.

**J**E ne voulois point, Madame la maréchale, vous inquiéter de l'histoire de mon malheur ; mais puisque le chevalier vous en a parlé et que vous voulez y chercher remède , je ne puis vous dissimuler que mon livre est perdu. Je ne doute nullement que les jésuites ne s'en soient emparés avec le projet de ne point le laisser paroître de mon vivant , et , sûrs de ne pas long-tems attendre , d'en substituer , après ma mort , un autre toujours sous mon nom , mais de leur fabrique , lequel réponde mieux à leurs vues. Il faudroit un mémoire pour vous exposer les raisons que j'ai de penser ainsi. Ce qu'il y a de très-sûr , au moins , c'est que le libraire n'imprime ni ne veut imprimer , qu'il a trompé M. de Malesherbes , qu'il vous trompera , et qu'il se moque de moi avec l'impudence d'un coquin qui n'a pas peur et qui se sent bien soutenu. Cette perte , la plus sensible que j'aie jamais faite , a mis le comble à mes maux et me coûtera la vie : mais je la crois irréparable ; ce qui

tombe dans ce gouffre là n'en sort plus ; ainsi je vous conjure de tout laisser là et de ne vous pas compromettre inutilement. Toutefois , si vous voulez absolument parler au libraire , M. de Malesherbes est au fait et lui a parlé ; il seroit peut-être à propos qu'il vous vit auparavant. Si , contre toute attente de ma part , il est possible d'avoir mon manuscrit en rendant tout , faites , Madame la maréchale , et je vous devrai plus que la vie. Les quinze cents francs que j'ai reçus ne doivent point faire d'obstacle ; je puis les retrouver et vous les renvoyer au premier signe.

---

Ce dimanche 26 octobre.

**P**ERMETTEZ, Madame la maréchale, que je vous envoie le bulletin de ma journée d'hier. J'appris le matin que vous deviez passer à St. - Brice entre midi et une heure : je dînai à onze heures et demie ; et de peur d'arriver trop tard, voulant gagner le tems du relai, j'allai couper le grand chemin au barrage de Pierre-Fite ; de là je remontai au petit pas jusqu'à la vue de St.-Brice. Là, les premières gouttes de pluie m'ayant surpris, je fus me réfugier chez le curé de Groslay, d'où voyant que la pluie ne faisoit qu'augmenter, je pris enfin le parti de me remettre en route, et j'arrivai chez moi mouillé jusqu'aux os, crotté jusqu'au dos, et, qui pis est, ne vous ayant point vue. Je voudrois bien, Madame la maréchale, que tous ces maux excitassent votre pitié et me valussent un petit emplâtre de papier blanc.

Ce mardi matin.

**B**ON dieu ! Madame, quelle lettre ! quel style ! Est-ce bien à moi que vous écrivez ? est-ce une plaisanterie et vous moquez-vous de mes frayeurs ? J'aurois ce soupçon, peut-être, s'il ne faisoit que m'humilier ; mais il vous outrage, et je l'étouffe. Non, non, plus d'alarmes, plus d'inquiétudes ; cet état est trop cruel et sans doute il est trop injuste : j'y renonce pour la vie ; je me livre dans la simplicité de mon cœur à toute la bonté du vôtre ; et je suis bien sûr, quelque ton que vous puissiez prendre, que je ne mériterai jamais que vous quittiez celui de l'amitié.

Mais quoi, toujours des torts ! Vous m'en reprochez d'autres au sujet du livre. Qu'ai-je donc fait ? Que vous m'affligez ! oui, Madame la maréchale, si je vous ai promis quelque chose que j'aie oublié, il faut que je sois un monstre : je ne sens pas en moi que je sois fait pour l'être ; en vérité, je croyois être en règle. Je vais tout

quitter à l'instant pour me mettre à vos copies, et je vous promets, et je m'en souviendrai, que je ne les suspendrai point sans votre congé.

J'écris ces mots à la hâte pour vous renvoyer plutôt votre exprès; je voudrais qu'il eût des ailes pour vous porter ce témoignage de ma reconnaissance et de mon repentir. Mais pourtant je ne puis avoir regret au souci que m'a donné ma mauvaise tête, puisqu'il m'attire un soin si obligeant de votre part.

---

Ce mercredi 18.

**V**OICI, Madame, une quatrième partie que vous devriez avoir depuis long-tems ; mais mon libraire et d'autres tracas dont je vous rendrai compte, ne me laissent pas le tems d'aller plus vite, quelque effort que je fasse pour cela. Tous les tracas du monde ne justifieroient pourtant pas mon silence, et ne m'auroient pas empêché d'écrire à M. le maréchal et à vous. Mon excuse est d'une autre espèce, et plus propre à me faire trouver grâce auprès de vous. Dans le commencement de mes attachemens, j'écris fréquemment pour les serrer, pour établir la confiance ; quand elle est acquise, je n'écris plus que pour le besoin ; il me semble qu'alors on s'entend assez sans se rien dire. Si vous trouvez cette raison valable, voici, Madame la maréchale, comment vous me le ferez connoître : c'est en vous faisant, pour répondre, la même règle que je me fais pour écrire. Quand un honnête homme indifférent à l'honneur d'écrire à Mme. la maréchale de Luxembourg, sa

politesse peut lui faire un devoir de répondre ; mais quand elle ne répondra pas exactement à celui qu'elle honore d'une estime particulière , ce silence ne sera pas équivoque et vaudra bien une lettre. Je n'aime pas tout ce qui se fait par règle , si ce n'est n'en point avoir d'autre que son cœur ; et je suis bien sûr que sans me dicter de fréquentes lettres, le mien ne se taira jamais pour vous. J'apprends à l'instant la désertion de ce malheureux St. - Martin : la plume m'en tombe des mains. Oh ! si vous avez des fripons à votre service , qui jamais aura d'honnêtes gens ? Que je vous plains ! que je gémis de ce qui fait l'admiration des autres ! Que la providence , en vous rendant si bons , si aimables , si estimables , vous a tous deux déplacés ! Ah , vous méritiez d'être nés obscurs et libres , de n'avoir ni mattres ni valets , de vivre pour vous et pour vos amis ; vous les auriez rendus heureux , et vous l'auriez été vous-mêmes.





A Montmorency , le premier septembre 1762.

**I**L est vrai , Madame la maréchale , que j'avois grand besoin de votre dernière lettre pour me tranquilliser , d'autant plus que , par une fatalité qui me poursuit en toutes choses , celle de M. le maréchal , qui auroit fait le même effet , s'est égarée en route , et ne m'est parvenue que depuis quelques jours. Depuis que vous avez daigné me rassurer , je n'ai plus besoin de réponse ; je saurai d'ailleurs des nouvelles de votre santé ; et puisque vos bontés pour moi sont toujours les mêmes , il ne me faut plus de nouvelles sur ce point-là. J'ai pourtant un peu votre dernier mot sur le cœur ; vous me reprochez de l'avoir moins tendre que vous. Madame la maréchale , à cela je n'ai qu'un mot à dire ; à dieu ne plaise que je vous cause jamais le quart des inquiétudes et des peines que vous m'avez fait souffrir depuis deux mois.

---

A Montmorency, le 24 décembre 1761.

**J**E sens vivement tous mes torts et je les expie. Oubliez-les, Madame la maréchale, je vous en conjure ; il est certain que je ne saurois vivre dans votre disgrâce : mais si je ne mérite pas que cette considération vous touche, ayez, pour m'en délivrer, moins d'égard à moi qu'à vous. Songez que tout ce qui est grand et beau doit plaire à votre bon cœur, et qu'il n'y a rien de si grand ni de si beau que de faire grâce. Je voulois d'abord supplier M. le maréchal d'employer son crédit pour obtenir la mienne ; mais j'ai pensé que la voie la plus courte et la plus simple étoit de recourir directement à vous, et qu'il ne falloit point arracher de votre complaisance, ce que j'aime mieux devoir à votre seule générosité. Si l'histoire de mes fautes en faisoit l'excuse, je reprendrois ici le détail des indices qui m'ont alarmé et que mon imagination troublée a changés en preuves certaines : mais, Madame la maréchale, quand je vous aurai montré comme quoi je fus un extravagant,

( 96 )

je n'en serois pas plus pardonnable de l'être ;  
et je ne vous demande pas ma grâce parce  
qu'elle m'est due, mais parce qu'il est digne  
de vous de me l'accorder.

---

Ce lundi 18.

**J'**AVOIS espéré , Madame la maréchale , de vous porter hier moi-même de mes nouvelles à votre passage à St.-Brice ; mais vos relais n'étant point venus , l'heure étant incertaine et le tems menaçant de pluie , je n'osai , n'étant point encore bien remis , hasarder cette course sans être sûr de vous rencontrer. Vous êtes trop en peine de mon état : il n'est pas si mauvais qu'on vous l'a fait ; j'ai plus d'inquiétudes que de douleurs , et les alternatives qui se succèdent , me font croire que , pour cette fois , il n'empirera pas considérablement. Si vous étiez actuellement au château , je vous irois voir à l'ordinaire ; et je ne serai pas assez malheureux pour ne le pouvoir pas quand vous y serez. Ce voyage , dont j'espère profiter , fait mon espoir le plus doux , et je puis vous répondre que mon cœur n'est point malade. Quant à mon corps , s'il n'est pas bien , c'est une espèce de soulagement pour moi de savoir qu'il ne peut être mieux , ou du moins que cela ne dépend

F.

pas des hommes; par-là j'évite la peine et la gêne attachée à la crédulité des malades et à la charlatanerie des médecins. Je ne veux plus ajouter la dépendance de ces messieurs là, à celle de la nécessité dont ils ne dispensent pas, quoi qu'ils fassent; comme j'ai pris mon parti là - dessus depuis longtemps, j'attends de l'amitié dont vous m'honorez, que vous voudrez bien ne m'en plus parler. Bon jour, Madame la maréchale; conservez votre santé, et venez m'aider à rétablir la mienne. Si votre présence et celle de monsieur le maréchal ne guérit pas mes souffrances, elle me les fera oublier.

---

Ce vendredi 28.

**V**OILA, Madame la maréchale, la Julie anglaise. Si Mme. la comtesse de Boufflers prend la peine de la parcourir et d'y faire des observations, je lui serai fort obligé de vouloir bien me les communiquer : le libraire anglais m'en demande pour une nouvelle édition, et je n'entends pas assez la langue pour me fier aux miennes.

Je ne vous dirai point que j'ai le cœur plein de votre voyage, de tous vos soins, de toutes vos bontés; en ceci, plus on sent, moins on peut dire. Je ne sais si vous n'appelez tout cela qu'une omelette, mais je sais qu'il faut un estomac bien chaud pour la digérer. En vérité, Madame, il faut toute la plénitude des sentimens que vous m'avez inspirés, pour suffire à la reconnoissance sans rien ôter à l'amitié.

---

Ce mercredi soir.

**J'**A I beau relire le passage que vous avez transcrit , il faut , Madame , que je vous avoue ma bêtise ; je n'y vois point ce qui peut vous offenser ; je n'y vois qu'une plaisanterie , mauvaise à la vérité , mais non pas criminelle , puisque la seule volonté fait le crime : je n'y trouve à blâmer que de vous avoir déplu ; et sans ce malheur , je la pourrois faire encore , et ne me la reprocherois pas plus qu'auparavant. Daignez donc vous expliquer davantage ; dites-moi précisément de quoi il faut que je me repente , et tenez-le déjà rétracté.

Vous voulez savoir des nouvelles de ma santé ; je me propôsois de répondre aujourd'hui là-dessus au petit billet que monsieur le maréchal me fit écrire mercredi dernier pour s'en informer. Trouvez donc bon que cette réponse vous soit commune , ainsi que tous les sentimens de mon cœur. Je me porte moins bien depuis quelque tems ; les approches de l'hiver ne sont point pour moi sans conséquence ; les premières gelées se

sont fait sentir si vivement, que je me suis cru tout à fait arrêté. Cependant je suis mieux depuis deux ou trois jours : le relâchement de l'air m'a beaucoup soulagé ; et si cet état continue, je n'aurai pas plus à me plaindre de ma santé depuis l'été dernier qu'elle étoit si bonne, que de mon sort depuis que je suis aimé de vous.

---



Vendredi 28 mai.

**V**ous savez, Madame la maréchale, qu'il y a une édition contrefaite de mon livre, laquelle doit paroître ces fêtes. Il est certain que si cette édition se débite, Duchesne est ruiné, et que si les auteurs n'en sont pas découverts, je suis déshonoré. Quelque nouvel embarras que ceci vous donne, il ne faut pas qu'il puisse être dit qu'une affaire entreprise par Mme. la maréchale de Luxembourg ait eu une si triste fin. J'ai écrit hier à M. de Malesherbes; mais j'ai quelque frayeur, je l'avoue, qu'on n'ait abusé de sa confiance, et que l'auteur de la fraude ne soit plus près de lui qu'il ne pense. Car enfin, cet auteur est l'imprimeur, ou le correcteur, ou l'homme chargé de cette affaire, ou moi. Or, il est bien difficile que ce soit l'imprimeur, puisqu'ils étoient deux, lesquels n'avoient aucune communication ensemble; le correcteur est l'ami du libraire, et même toutes les feuilles n'ont pas passé par ses mains. Resteroit donc à chercher le fripon entre deux hommes

dont je suis l'un. J'écris aujourd'hui à monsieur le lieutenant de police , et je vous envoie copie de ma lettre. J'aurois voulu me trouver à votre passage au retour de l'Isle - Adam ; mais je n'ai pu venir à bout de savoir si c'étoit aujourd'hui ou demain que vous deviez venir ; et je suis si foible , si troublé , si occupé , que , ne sachant pas non plus l'heure , je ne tenterai pas même de m'y trouver , espérant me dédommager mardi prochain. Je vous excède , Madame la maréchale ; j'en suis navré ; mais si cette affaire n'est éclaircie , il faut que j'en meure de désespoir.

Vous comprenez qu'il ne faudroit pas montrer ma lettre à M. de Malesherbes , mais seulement le prier de vouloir bien regarder lui-même à cette affaire. Le premier colporteur saisi chargé d'un exemplaire de la fausse édition , donne le bout de la pelote ; il n'y a plus qu'à dévider.

---

A Montmorency, le 18 février 1762.

**V**ous êtes, Madame la maréchale, comme la divinité, qui ne parle aux mortels que par les soins de sa providence et les dons de sa libéralité : quoique ces marques de votre souvenir me soient très-précieuses, d'autres me le seroient encore plus ; mais quand on est si riche on ne doit pas être insatiable, et il faut bien, quant à présent, me contenter du bien que vous me faites en signe de celui que vous me voulez. Avec quel empressement je vois approcher le tems de recevoir des témoignages d'amitié de votre bouche, et combien cet empressement n'augmenteroit-il pas encore, si mes maux, me donnant un peu de relâche, me laissoient plus en état d'en profiter ! Oh ! venez, madame la maréchale : quand, aux approches de Pâques, j'aurai vu monsieur le maréchal et vous, en quelque situation que je reste, je chanterai d'un cœur content le cantique de Siméon.

M. de Malesherbes vous aura dit, madame la maréchale, qu'il se présente sur la

Publication de mon ouvrage quelques difficultés que j'ai prévues depuis long-tems , qu'il faudra lever par des changemens pour la partie qui est imprimée ; mais quant à la partie qui ne l'est pas , je souhaite fort , tant pour la sûreté du libraire que pour ma propre tranquillité , qu'elle ne soit pas imprimée en France. Ce même libraire ne devant plus l'imprimer lui-même , il est inutile qu'il en reste chargé pour la faire imprimer en pays étranger par un autre ; et toutes ces cascades diminuant mon inspection sur mon propre ouvrage ; le laissent trop à la discrétion de ces messieurs là. Voilà ce qui me fait désirer , si vous l'agréez , que le traité soit annullé pour cette partie , que les billets soient rendus à Duchesne , et que le reste de mon manuscrit me soit aussi rendu. J'aime beaucoup mieux supprimer mon ouvrage que le mutiler ; et s'il lui demeure , il faudra nécessairement qu'il soit mutilé , gâté , estropié pour le faire paroître , ou , ce qui est encore pis , qu'il reste après moi à la discrétion d'autrui , pour être ensuite publié sous mon

nom, dans l'état où l'on voudra le mettre. Je vous supplie, Madame la maréchale, de peser ces considérations, et de décider là-dessus ce que vous jugez à propos qui se fasse ; car mon plus grand désir, dans cette affaire, est qu'il vous plaise d'en être l'arbitre, et que rien ne soit fait que sur votre décision.

---

A Montmorency, le 19 février 1762.

**J**E vois, Madame la maréchale, que vous ne vous laissez point de prendre soin de mon malheureux livre ; et véritablement il a grand besoin de votre protection et de celle de M. de Malesherbes, qui a poussé la bonté jusqu'à venir même à Montmorency pour cela. Je crains que le parti de faire imprimer les deux derniers volumes en Hollande ne devienne chaque jour sujet à plus d'inconvéniens, parce que Duchesne, paresseux ou diligent toujours mal à propos, a commencé ces deux volumes, quoique je lui eusse écrit de suspendre : mais comme de peur d'en trop dire je ne lui ai écrit que par forme de conseil, il n'en a tenu compte ; et ce sera du travail perdu dont il faudra le dédommager, à moins qu'il n'envoie les feuilles en Hollande, auquel cas autant vaudroit peut-être qu'il achevât et prît le même parti pour le tout. Je souffre véritablement, Madame la maréchale, du tracas que tout ceci vous donne depuis si long-tems ; et moi,

de mon côté, j'en suis aussi depuis cinq mois dans des angoisses continuelles , sans qu'il me soit possible encore de prévoir quand et comment tout ceci finira. Voici une petite note en réponse à celle que M. de Malesherbes m'a envoyée, et que je suppose que vous aurez vue. Je vous supplie de la lui communiquer quand il sera de retour.

Vous me marquez , et monsieur le maréchal me marque aussi, que vous me cherchez un chien. En combien de manières ne vous occupez-vous point de moi ! Mais , Madame , ce n'est pas un autre chien qu'il me faut, c'est un autre Turc ; et le mien étoit unique : les pertes de cette espèce ne se remplacent point. J'ai juré que mes attachemens de toutes les sortes seroient désormais les derniers. Celui-là dans son espèce étoit du nombre ; et pour avoir un chien auquel je ne m'attache point , je l'aime mieux de toute autre main que de la vôtre. Ainsi ne songez plus de grâce à m'en chercher un. Bon jour, Madame la maréchale, bon jour, Monsieur le maréchal ; je ne vous écris jamais à l'un ou à l'autre, sans  
m'attendrir

( 109 )

m'attendrir sur cette réflexion , qu'il y a long-tems que je n'ai plus de momens heureux de la part des hommes que ceux qui me viennent de vous.

---

G



A Montmorency, le 25 mars 1762.

**I**L faut, Madame la maréchale, que je vous confie mes inquiétudes ; car elles troublent mon cœur à proportion qu'il tient à ses attachemens. Monsieur le maréchal ayant été incommodé, et M. Dubettier ayant bien voulu m'informer de son état, je l'avois prié de continuer jusqu'à son entier rétablissement ; et précisément depuis ce moment il ne m'a pas écrit un mot : le même M. Dubettier est venu hier à Montmorency, et ne m'a rien fait dire. J'ai écrit en dernier lieu à monsieur le maréchal, et il ne m'a pas répondu : le tems du voyage approche ; il avoit accoutumé de me réjouir le cœur en me l'annonçant, et cette fois il a gardé le silence ; enfin tout le monde se tait, et moi je m'alarme. C'est un défaut très-importun, je le sens bien, aux personnes qui me sont chères, mais qui tenant à mon caractère, est impossible à guérir, et que la solitude et les maux ne font qu'augmenter. Ayez-en pitié, Madame la maréchale, vous qui m'en pardonnez

tant d'autres , et sur qui tant de marques d'intérêt et de bonté que j'ai reçues de vous en dernier lieu m'empêchent d'étendre mes craintes : engagez de grâce monsieur le maréchal à les dissiper par une simple feuille de papier blanc. Ce témoignage si chéri, si désiré , me dira tout ; et en vérité j'en ai besoin pour goûter sans alarmes l'attente du moment qui s'approche , et pour me livrer sans crainte à l'épanouissement de cœur que j'éprouve toujours en vous abordant.

---

A Montmorency, le 19 mai 1762.

**J**E ne croyois pas , Madame la maréchale , que notre livre pût paroître avant les fêtes ; mais Duchesne me marque qu'il compte pouvoir le mettre en débit la semaine prochaine , et vous pensez bien que je vois ce qui l'a rendu diligent. J'avois destiné pour vos distributions et celles de monsieur le maréchal , les quarante exemplaires qui ont été stipulés de plus que les soixante que je me réserve ordinairement ; mais mes distributions indispensables ont tellement augmenté , que je me vois forcé de vous en voler dix pour y suffire ; sauf restitution cependant , si vous n'en avez pas assez : encore ai-je espéré que vous voudriez bien en faire agréer un à M. le prince de Conti et un autre à M. le duc de Villeroy , désirant qu'ils reçoivent quelque prix auprès d'eux de la main qui les offrira. Je voudrois bien en présenter un exemplaire à M. le marquis d'Armentières , qui m'a paru prendre intérêt à cet ouvrage ; mais ne sachant comment le lui envoyer , je vous supplie , Madame la maré-

chale , de vouloir bien , si vous le jugez à propos , vous charger de cet envoi , et j'en remplirai le vide.

J'ai écrit à Duchesne d'envoyer les trente exemplaires à l'hôtel de Luxembourg , dans le courant de la semaine , et de commencer , dimanche prochain 23 , mes distributions , dont je lui ai envoyé la note . Si vous voulez bien , Madame la maréchale , n'ordonner les vôtres que le même jour , cela fera que moins de gens auront à se plaindre que d'autres aient eu le livre avant eux . Au reste , quel que soit son succès dans le monde , mon dernier ouvrage ayant été publiquement honoré de vos soins et de votre protection , je crois ma carrière très-heureusement couronnée ; il étoit impossible de mieux finir.

Pour éviter tout double emploi , je crois devoir vous prévenir , Madame la maréchale , que j'enverrai un exemplaire à madame la comtesse de Boufflers , ainsi qu'au chevalier de Lorenzy.

Motier-Travers , 21 juillet 1762.

**J**e me hâte de vous apprendre , Madame la maréchale , que mademoiselle Levasseur es arrivée ici hier en assez bonne santé , et le cœur plein de nouveaux sentimens qu'elle n'auroit communiqués , si les miens pour vous étoient susceptibles d'augmentation , et si vos bontés et celles de monsieur le maréchal n'avoient pas dès long-tems atteint la mesure où les augmentations n'ajoutent plus rien. Elle m'a apporté un reçu de M. de Rougemont , d'une somme trop considérable pour être fort bien en règle , puisque entre autres articles , M. de la Roche rembourse en entier les six cents francs que je lui remis au voyage de Pâque , sans faire aucune déduction des déboursés qu'il a faits pour mes habits d'Arménien ; erreur sur laquelle j'attends éclaircissement et redressement.

Vous avez su , Madame la maréchale , que pour prévenir l'ordre qui venoit de m'être signifié de sortir du canton de Berne sous quinzaine , je suis venu , avant l'intimation

de cet ordre, me réfugier dans les états du roi de Prusse, où milord maréchal d'Ecosse, gouverneur du pays, m'a accordé, avec toute sorte d'honnêtetés, la permission de demeurer jusqu'à la réception des ordres du roi, auquel il a donné avis de mon arrivée. En attendant, voici le second ménage dont je commence l'établissement; si l'on me chasse de celui-ci, je ne sais plus où aller, et je dois m'attendre qu'on me refusera le feu et l'eau par toute la terre. L'équitable et judicieux réquisitoire de M. Joly de Fleuri a produit tous ces effets: il a donné une telle horreur pour mon livre, qu'on ne peut se résoudre à le lire, et qu'on n'a rien de plus pressé à faire que de proscrire l'auteur comme le dernier des scélérats. Quand enfin quelque téméraire ose faire cette abominable lecture et en parler, tout surpris de ce qu'on trouve et de ce qu'on a fait, on s'en repent comme il est arrivé à Genève, et comme il arrive actuellement à Berne; on maudit le réquisitoire et son fat auteur: mais l'infortuné n'en demeure pas moins proscrit; et vous

savez que la maxime la plus fondamentale de tout gouvernement, est de ne jamais revenir des sottises qu'il a faites. Du reste, c'est le polichinelle Voltaire et le compère Tronchin qui, tout doucement et derrière la toile, ont mis en jeu toutes les autres marionnettes de Genève et de Berne : celles de Paris sont menées aussi, mais plus adroitement encore, par un autre arlequin que vous connoissez bien. Reste à savoir s'il y a aussi des marionnettes à Berlin. Je vous demande pardon de mes folies ; mais dans l'état où je suis, il faut s'égayer ou s'égorger.

J'ai envoyé ci-devant, à monsieur le maréchal, copie d'une lettre d'un membre de notre conseil des deux cents au sujet de mon *Contrat social*. Cette lettre ayant fait beaucoup de bruit, l'auteur a pris noblement le parti de la reconnoître par-devant nos quatre syndics : aussitôt l'affaire est devenue criminelle ; et l'on est maintenant occupé et embarrassé peut-être à former un tribunal pour la juger. Trop intéressé dans tout cela, je suis suspect en jugeant mes

juges ; mais j'avoue que les Genevois me paroissent devenus fous. Quoi qu'il en soit qu'on fasse tout ce qu'on voudra ; je ne dirai rien , je n'écrirai point , je resterai tranquille : tout ceci me paroît trop violent pour pouvoir durer.

Excusez , Madame la maréchale , mes longues jérémiades. Avec qui épancherois-je mon cœur , si ce n'étoit avec vous ? Je n'ai pas peur qu'elles vous ennuiant , mais qu'elles ne vous chagrinent : encore un coup ceci ne sauroit durer. Après les peines vient le repos ; cette alternative n'a jamais manqué dans ma vie : et il m'en reste un espoir très-solide ; c'est que mon sort ne peut plus changer qu'en mieux , à moins que vous ne vissiez à m'oublier , malheur que j'ai d'autant moins à craindre que je ne l'endurerois pas long-tems. Après vos bontés et celles de monsieur le maréchal , rien n'a tant pénétré mon ame que celles que M. le prince de Conti a daigné étendre jusqu'à mademoiselle Levasseur. Pour madame la comtesse de Boufflers , il faut l'adorer. Eh ! pourquoi me plaindre de mes



malheurs ? ils m'étoient nécessaires pour sentir tout le prix des biens qui m'étoient laissés.

On peut m'écrire en droiture à *Motier-Travers*, sous mon nom, ou, si l'on aime mieux, sous le couvert de M. le major Girardier ; mais il faut que les lettres soient affranchies jusqu'à Pontarlier. Il ne m'est encore arrivé aucune malle.

\* Quand M. de la Tour a voulu faire graver mon portrait, je m'y suis opposé ; j'y consens maintenant, si vous le jugez à propos, pourvu qu'au lieu d'y mettre mon nom, l'on n'y mette que ma devise : ce sera désormais assez me nommer.

Le nom de ma demeure doit être écrit ainsi :

*A Motier-Travers, par Pontarlier.*

---

\* Sur le dos de la lettre.

A. Trye, le 16 août 1767.

**J**E compte si parfaitement, Madame la maréchale, sur la continuation de toutes vos bontés pour moi, que je viens y recourir avec la plus parfaite confiance, en vous suppliant d'obtenir de M. le prince de Conti la permission de quitter ce séjour sans encourir sa disgrâce. J'ose désirer encore de savoir si le gouvernement approuve ou non que je m'établisse dans quelque coin du royaume, où je puisse vivre et mourir en paix sous la protection de S. A., ou si je dois continuer ma route pour chercher un asile ailleurs. Je vous conjure, Madame la maréchale, par une mémoire respectable et si chère à votre cœur, de vouloir prendre les informations nécessaires pour me tirer de l'incertitude où je suis sur ce qu'il m'est permis de faire; car ma résolution est de n'accepter plus de logement gratuit chez personne. Le grand prince qui a bien voulu m'en accorder un, sera mon dernier hôte; et je crois devoir à l'honneur qu'il m'a fait, de n'en accepter plus de personne un sem-

blable. Mais pour oser me donner un asile indépendant, il faut, quelque obscur et reculé qu'il soit et quelque incognito que je garde, que j'aie quelque sûreté d'y être laissé en paix. Ah ! Madame, que je vous doive le repos des derniers jours de ma vie ; il m'en paroltra cent fois plus doux.

---

**LETTERS**  
**ORIGINALES**  
**DE BUTTA-FUOCO**  
**A J. J. ROUSSEAU.**



L E T T R E S  
O R I G I N A L E S  
D E B U T T A - F U O C O  
A J . J . R O U S S E A U .

*N. B.* Comme ces lettres n'ont pas été imprimées dans la correspondance de J. J. Rousseau , nous avons cru devoir les insérer ici.

---

L E T T R E P R E M I È R E .

*Butta-Fuoco à J. J. Rousseau.*

Mézières , ce 31 août 1764.

**V**OULEZ-VOUS bien permettre, Monsieur, à un Corse plein d'estime pour vous, d'oser vous distraire dans votre retraite. Vos occupations n'ont pour but que le bonheur des hommes ; cela seul me donneroit la confiance de m'adresser à vous quand vous ne détesteriez pas la tyrannie.

quand vous ne vous intéresseriez pas aux malheureux qu'elle opprime.

Vous avez fait mention des Corses dans votre *Contrat social*, d'une façon bien avantageuse ; un pareil éloge est bien flatteur quand il part d'une plume aussi sincère : rien n'est plus propre à exciter l'émulation et le désir de mieux faire ; il a fait souhaiter à la nation que vous voulussiez être cet homme sage qui pourroit procurer les moyens de conserver cette liberté qui a coûté tant de sang à acquérir. Les Corses espèrent que vous voudrez bien faire usage pour eux , de vos talens, de votre bienfaisance , de votre vertu , de votre zèle , pour l'avantage des hommes, sur-tout pour ceux qui ont été le jouet de la tyrannie la plus affreuse.

Les hommes de génie et ceux qui sont vertueux, ceux qui vous ressemblent, ne dédaignent pas, Monsieur, de consacrer quelques veilles à la félicité d'une nation : plus elle est malheureuse, plus elle a droit d'espérer un tel sacrifice. La Corse n'est que trop connue par la cruelle situation où

l'a réduite la coupable administration de la république de Gènes ; elle a forcé ces peuples à secouer le joug insupportable qui s'appesantissoit de plus en plus : l'abus du pouvoir , pouvoir limité par des conventions , a produit cette révolution salutaire et opéré notre délivrance.

Nos progrès ont été très-lents ; mais nos moyens étoient et sont encore si médiocres, qu'il est bien étonnant que nous soyons parvenus à ne la plus redouter. Mais l'amour de la liberté rend les hommes capables des choses les plus extraordinaires : ne seroit-il pas cruel de ne pouvoir tirer le plus grand avantage de l'heureuse circonstance où se trouve la Corse , de choisir le gouvernement le plus conforme à l'humanité , à la raison , le gouvernement le plus propre à fixer dans cette île le séjour de la liberté.

Une nation ne doit se flatter de devenir heureuse et florissante , que par le moyen d'une bonne institution politique. Notre île, comme vous le dites très-bien , Monsieur, est capable de recevoir une bonne législation ; mais il lui faut un législateur ,



il lui faut un homme dans vos principes, un homme dont le bonheur soit indépendant de nous, un homme qui, connoissant à fond la nature humaine, et qui, dans les progrès des tems, se ménageant une gloire éloignée, voudrât travailler dans un siècle, et jouir dans un autre.

Daignerez-vous, en traçant le plan du système politique, coopérer à la félicité de toute une nation ?

Dans la position où est le gouvernement de la Corse, on pourroit y apporter, sans inconvénient, tous les changemens nécessaires : mais cette matière est bien délicate ; elle doit être traitée par des personnes qui, comme vous, connoissent les vrais fondemens du droit politique et civil de la société et des individus qui la composent.

La Corse est à peu près dans la situation que vous fixez pour établir une législation : elle n'a point encore porté le vrai joug des lois ; elle ne craint point d'être accablée par une invasion subite ; elle peut se passer des autres peuples ; elle n'est ni riche, ni pauvre ; elle peut se suffire à elle-même ; sea

préjugés ne seront pas difficiles à détruire , et j'ose dire qu'on y trouveroit les besoins de la nature joints à ceux de la société.

Des personnes qui n'examinent que les apparences des choses, et qui ne jugent pas des effets par les causes, reprochent aux Corses des vues qui ne leur sont pas propres, mais qui sont celles de tous les hommes abandonnés à eux-mêmes : les homicides continuels qui désoloient la Corse sous l'administration génoise, donnoient lieu à ces imputations. Mais vous savez mieux que personne, Monsieur, que les hommes ont le funeste droit de tirer par eux-mêmes la vengeance qui leur est refusée par ceux qui ont le pouvoir légitime de l'exercer. Les Corses aiment la justice ; ils la demandoient à leur prince : il la doit à tous ; il est constitué à cet objet, et le glaive ne lui a été remis qu'à cette condition. Mais si ce prince, au lieu de punir les coupables, les protège ; s'il est le promoteur des désunions, des guerres civiles, des assassinats, et de toutes les horreurs qu'il devoit prévenir ; à qui doivent alors s'adresser les malheureuses

victimes de la haine, de l'indépendance, de l'impunité? Ne peut-on pas repousser la force par la force? Il est vrai que, dans des circonstances aussi critiques, la nation rentre dans les droits que vous établissez si bien par le *Contrat social*; elle doit pourvoir à l'effusion du sang humain, à la conservation des particuliers : mais dans des convulsions aussi affreuses, il n'est pas aisé d'abord de faire entendre raison à cette multitude effrénée, accoutumée à l'insolence et à l'insubordination ; il faut du temps pour lui dessiller les yeux ; il en faut pour l'amener, par la raison, à connoître des monstres qui ne les gouvernoient que pour le seul plaisir de les faire entre-détruire les uns par les autres. Cet ouvrage n'a pas pu être l'ouvrage d'un moment, parce que, tout étant dans la barbarie, il étoit bien difficile de trouver de ces hommes supérieurs qui pussent acquiescer sur la multitude cet empire si nécessaire pour persuader. Le temps et la patience ont enfin réuni les Corses ; ils sont sortis de leur abrutissement ; ils ont vu leurs chaînes, en ont senti le poids, et les

ont brisées. — Rendus à la liberté, ils voudroient des liens faits pour des hommes, ils voudroient que leur postérité pût jouir du fruit de leurs travaux.

Vous trouverez, j'ose le dire, quelques vertus et des mœurs chez les Corses : ils sont humains, religieux, hospitaliers, bien-faisans ; ils tiennent leur parole ; ils ont de l'honneur, de la bonne-foi ; et si l'on en excepte les cas de vengeance particulière, qui sont à présent très-rares, les exemples d'assassinats y sont moins fréquens que chez les autres peuples. Les femmes y sont vertueuses, uniquement occupées de la conduite de leurs maisons et de l'éducation de leurs enfans ; on ne les voit point rechercher les assemblées, les bals, les festins ; elles sont moins agréables que le reste des femmes de l'Europe, mais elles sont très-estimables.

Il n'y a chez les Corses ni arts, ni sciences, ni manufactures, ni richesses, ni luxe ; mais qu'importe, puisque tout cela n'est point nécessaire pour être heureux !

Je sens bien, Monsieur, que le travail

que j'ose vous prier d'entreprendre, exige des détails qui vous fassent connoître à fond ce qui a rapport au système politique. Si vous daignez vous en charger, je commencerai par vous communiquer ce que mes foibles lumières et mon attachement pour ma patrie m'ont dicté d'après vos principes et ceux de M. le président de Montesquieu.

Puis je me mettrai à même de vous procurer, de Corse, les éclaircissemens dont vous pourriez avoir besoin, et que M. Paoli, général de la nation, nous fournira. Ce digne chef, et ceux d'entre mes compatriotes qui sont à portée de connoître vos ouvrages, partagent avec toute l'Europe les sentimens d'estime qui vous sont acquis à si juste titre ; ils y admirent l'honnête homme et le citoyen, toujours inséparable de l'auteur. Mais je me tais, parce que ce n'est qu'à vos ouvrages et à vos mœurs à faire dignement votre éloge.

Je me flatte, Monsieur, que vous ne me saurez pas mauvais gré de la liberté que je prends de m'adresser à vous ; si je connoissois un homme plus capable de remplir mes

espérances, je ne balancerois pas, sans contredit, à le solliciter; persuadé que ce n'est point désobliger les hommes qui aiment la vertu et qui la professent, en leur fournissant l'occasion d'en faire usage pour une nation infortunée qui, connoissant toute l'horreur de sa situation passée, et l'instabilité de la présente, voudroit bâtir pour l'avenir un édifice raisonnable, sur des fondemens fermes et durables à jamais.

J'ai l'honneur d'être avec toute l'estime et la considération possible, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,  
BURRA-FUOCO, capitaine-aide-major au régiment Royal-Italien.

*A M. J.-J. Rousseau, citoyen de Genève,  
par Neufchâtel.*

Voyez réponse de J. J. Rousseau, édition des Associés, tome XXIX, pag. 163.

---

## L E T T R E I I.

*Butta-Fuoco à J. J. Rousseau.*

A Paris, le 5 octobre 1764.

**I**L seroit inutile, Monsieur, de vous dire le plaisir que j'ai senti en recevant votre lettre. Il est digne de vous, de votre vertu, de la générosité de votre ame, d'embrasser avec chaleur, avec feu, même avec passion, la cause de l'humanité. Les Corses gémiroient, malgré leurs succès, si une main bienfaisante ne les conduisoit au bien par une sage institution politique. Je jouis d'avance de la prospérité qui en résultera, et je prépare à M. Paoli un moment bien agréable, en lui apportant une aussi bonne nouvelle dans le voyage que je vais faire en Corse.

Dès que vous avez du zèle, je suis tranquille, Monsieur, sur le reste; il ne vous manquera sûrement rien. Je veux me flatter que vous viendrez sur les lieux prendre par vous-même les connoissances relatives au  
pays

pays et à sa Nation. Si cet espoir n'est pas rempli , nous ferons de notre mieux pour vous donner les éclaircissemens et les mémoires que vous désirerez. Vous aurez la bonté de nous guider dans ce travail , en nous faisant connoître les objets sur lesquels devra rouler la correspondance. Mais je commence par vous demander de l'indulgence pour moi et pour ceux qui en seront chargés. Je me rends justice , et avoue avec franchise mon insuffisance : je ne puis donner que ma très-bonne volonté ; c'est tout ce que j'ai.

· Votre santé , Monsieur , est l'objet qui m'inquiète le plus. Elle est liée à notre félicité ; et en faisant des vœux pour la prospérité de notre patrie , nous devons y en ajouter de bien sincères pour votre conservation. Nous mettrons notre espoir dans la Providence : elle a voulu que les Corses pussent secouer un joug tyrannique ; elle a voulu que , malgré leur extrême misère , leur désunion , leurs foibles ressources , ils aient confondu l'orgueil d'une république aussi riche qu'elle est insolente et cruelle.

H



Cette même Providence veillera à la conservation d'une personne qui doit être chère à la divinité et à ceux qui aiment la vérité et la justice ; elle voudra que vous trouviez dans un travail aussi noble, aussi saint, un soulagement à vos chagrins, à vos maux, et la récompense d'une vie consacrée uniquement à la vertu.

Je connois, Monsieur, les difficultés que votre voyage de Corse aplaniroit ; un petit séjour vous y donneroit toutes les connoissances qu'il vous sera bien difficile de vous procurer par relations. Votre passage dans ce pays ne seroit ni long, ni difficile, ni dangereux pour votre santé ; il n'y auroit aucun obstacle à craindre ; une fois rendu à Livourne, il ne faut que vingt - quatre heures pour passer en Corse, et quelquefois moins : on choisiroit le tems le plus favorable et le bâtiment le plus léger. Le pavillon de l'empereur est celui qui fréquente le plus nos plages ; il est très - respecté des Génois ; l'air du pays est très - bon. Je ne vous dirai rien du plaisir, de l'ardeur qu'on auroit de vous y recevoir ; vous trouveriez

dans nos chaumières la simplicité , la frugalité, et sur-tout le bon cœur de Philémon ; vous jugeriez par vous-même des outrages d'une tyrannie constante ; vous verriez l'état affreux où l'on nous a réduits.

Vous sentez trop bien, Monsieur, combien il seroit essentiel que la constitution fût fixée incessamment ; cependant il est très-raisonnable d'attendre votre travail et de s'en reposer sur votre zèle. Il est juste que vous commenciez par être content vous-même. Après ce préalable, je m'assure que les suffrages, je ne dis pas de la nation corse et de ses chefs seulement, mais ceux de toute l'Europe, y applaudiroient... Mais, Monsieur, sans trop vous presser, et sans faire en même tems languir le bien de la société, ne pourroit-on pas jeter des fondemens préliminaires par une forme de gouvernement provisoire relative aux principes sur lesquels roulera le nouveau système ?

Ce ne peut être, Monsieur, que dans le cas qu'on ne veuille pas attaquer notre liberté, que nous vous demandons le sacrifice précieux de votre tems : si nous

n'avons à combattre d'autres ennemis que les Génois, elle paroît devoir être assurée ; nous devons nous flatter de les vaincre. Il est vrai que notre pauvreté extrême ne nous permettra pas sitôt de les chasser des places maritimes ; mais avec le tems nous en viendrons à bout. M. de Montesquieu dit très-bien que l'or à la fin s'épuise , mais que la pauvreté , la constance et la valeur ne s'épuisent jamais.

Quant aux troupes françoises qui passent dans notre île , il ne paroît pas, Monsieur , que ce soit pour y faire la guerre : je sens , comme je le dois , la justice que vous voulez bien me rendre à ce sujet , et dans l'occasion je ne la démentirai pas : je présume que tout au plus elles offriront la médiation du roi pour la pacification ; mais il est croyable qu'elle ne sera pas acceptée. Ainsi , si ces troupes observent une neutralité parfaite , les Corses n'auront de guerre avec la république que pour la ville de Bonifacio qui lui reste ; on tournera donc toutes les vues au meilleur état possible de l'intérieur ; la forme du gouvernement deviendra l'objet

principal. Dans cette supposition, ne pourroit-on pas vous engager à faire le voyage de Corse ?

L'indépendance de notre pays n'est pas encore reconnue de toutes les puissances ; mais, Monsieur, il est pourtant vrai qu'une grande partie commence à l'admettre. Le pape, dans la mission du visiteur apostolique, a donné l'exemple : le prélat a été envoyé à la réquisition des Corses ; et malgré l'opposition de Gènes, il a été adressé au gouvernement national, et il n'a exercé ses fonctions qu'après avoir fait vérifier sa commission. La Toscane est toute pour nous ; les bâtimens de cette nation viennent sur nos plages faire un petit commerce ; ils nous apportent tout ce dont nous avons besoin, même des munitions de guerre, sans que les Gênois osent les visiter : le pavillon de Corse est reçu, considéré, protégé à Livourne ; la régence nous traite en puissance, et se conduit sur les instructions de l'empereur : les rois de Naples et de Sardaigne permettent à leurs sujets de commercer avec nous. Ce dernier fait plus ;

il veut qu'on respecte notre pavillon sur les parages de ses états : il a fait rendre un de nos bâtimens arrêté par les Génois sur les côtes de Sardaigne ; on l'a conduit dans nos ports aux frais de la république. Enfin, toutes les puissances d'Italie nous regardent comme une nation libre, et s'intéressent à notre sort.

Un corps complet de législation seroit pour nous le plus grand des bienfaits ; ce sera à vous, Monsieur, de choisir la tâche que vous jugerez à propos : nous ne voudrions pas nous rendre indiscrets à force d'exiger de votre bonne volonté. Nous avons, il est vrai, un corps de lois civiles, c'est le statut de Corse ; je pourrois vous l'envoyer ; je crois qu'il seroit beaucoup mieux de le refondre et de l'adapter au système politique, que de former celui-ci sur le statut. Puis vous déciderez, Monsieur ; et quel que soit le travail que vous voudrez bien entreprendre, il ne pourra qu'exciter en nous une reconnoissance aussi sincère que l'objet sera saint et louable.

Je suis à Paris pour quelques jours, d'où je passerai en Provence, et de là en Corse. Si vous voulez me donner de vos nouvelles, je pourrois les recevoir à mon passage à Aix, qui sera du vingt au trente du mois. Si vous le désirez, je vous ferai tenir plusieurs ouvrages sur la Corse : il y a deux livres de justifications de la présente guerre ; ils ne sont pas faits de main de maître, mais les raisons et les griefs de la nation y sont discutés au long ; il ne leur manque qu'une forme régulière. Mais il faut en tout beaucoup d'indulgence pour les Corses ; et ce n'est pas absolument leur faute s'ils sont dans l'ignorance. Nous avons aussi une histoire de notre pays jusqu'au seizième siècle, puis quantité d'autres écrits, lesquels, réduits à leur juste valeur, feroient un bien petit volume : vous aurez la bonté de me marquer par quelle voie je pourrois vous faire parvenir ces différentes pièces, soit de Corse, soit de Provence, soit de Mézières, où est le régiment, et où quelques-uns sont.

( 140 )

J'ai l'honneur d'être, avec toute la considération possible, Monsieur, votre très-humble, etc.

BUTTA-FUOCO.

*A M. J. J. Rousseau, citoyen de Genève, à Motier - Travers, par Pontarlier.*

Voyez réponse édit. des Associés, tom. XXIX, pag. 168.

---

L E T T R E I I I .

*Butta-Fuoco à J. J. Rousseau.*

Fontainebleau , 10 novembre 1764,

**D**ES courses continuelles, Monsieur, m'ont empêché de répondre plutôt à votre lettre du 15 octobre ; je profite de cet instant de repos momentané pour vous en accuser la réception.

Je ne veux pas perdre l'espérance de vous voir dans notre île ce printemps ; votre amitié pour les Corses vous donnera des forces : en attendant vous recevrez ce que j'ai pu ramasser en Provence ; le paquet doit être parti le 2 d'Aix, pour M. Boy de la Tour ; vous recevrez aussi du régiment un autre paquet , et de Corse je ferai un envoi dès que j'y serai.

La forme provisionnelle une fois établie , on pourra bien attendre le corps complet de législation ; ce terme sera celui qui vous conviendra : nous sommes persuadés que



vous abrégerez ce tems le plus que vous pourrez.

Je vais passer en Corse : je m'y occuperai sûrement de notre objet ; c'est celui qui m'intéresse le plus. Mais, Monsieur, je vois avec peine que vous avez trop de confiance dans mes foibles lumières ; il seroit bien flatteur pour moi de pouvoir remplir la bonne idée que vous en avez conçue : plus je sens combien peu je la mérite, plus je voudrois pouvoir y atteindre ; mais je vous le répète, je n'ai que du zèle ; il doit me tenir lieu de ce qui me manque.

J'espère que vous voudrez bien entrer dans quelques détails sur la façon dont la matière doit être traitée, qui est pour moi aussi délicate que difficile et nouvelle.

Je vais vous parler de M. Paoli avec sincérité. Il a trente-neuf ans ; il n'est pas marié, il ne l'a jamais été et n'a pas envie de l'être. Lors de la pacification de Corse sous le maréchal de Maillebois, son père, qui étoit un des généraux de la nation, passa à Naples avec titre de colonel ; il y mena son fils très-jeune, pour lequel il obtint une

place dans l'académie militaire. Après que les troupes françaises se furent retirées de Corse en 1754 , M. Gaforio , général des Corses , fut assassiné par les émissaires de la République ; M. Paoli , qui'était au service du roi de Naples , passa en Corse , fit une campagne comme volontaire , et fut ensuite élevé au généralat : son zèle , son attachement pour le bien public , et ses talents supérieurs l'en rendoient digne. Il n'a point démenti les espérances qu'on avoit conçues de lui ; il n'aspire qu'à l'honneur de délivrer son pays du joug le plus cruel ; il n'a d'autre ambition que d'y voir régner la liberté.

Je l'estime trop pour ne pas penser qu'il deviendrait volontiers citoyen dans sa patrie après en avoir été le sauveur , si le bien de la nation l'exigeoit ; il me semble même que quand son amour pour le bien public ne l'y porteroit pas , la gloire et la célébrité d'un nom dans les siècles à venir l'y résoudroient.

Si l'abdication de Sylla , après avoir été le destructeur de sa patrie , lui attira l'estime

et l'admiration de ses compatriotes et de toute la terre , avec combien plus de raison n'admireroit-on pas un tel acte dans le général des Corses , après avoir brisé les fers de sa nation.

Lors de son élévation , son autorité étoit exorbitante ; il 'proposoit les matières de délibération , et son avis étoit d'un très-grand poids et décidoit presque toujours les affaires : il jugeoit les procès sans appel ; il commandoit les troupes , c'est-à-dire toute la nation , parce que tout est soldat ; enfin il n'étoit pas absolu de droit , mais il l'étoit de fait. Cependant il n'a abusé de rien , il a débrouillé ce chaos : on a formé des magistrats subalternes pour le civil ; on a érigé le conseil suprême dont le général est le président ; ce corps représente le souverain quand l'assemblée générale des Pièves n'est point réunie.

M. Paoli est simple et frugal dans sa façon de vivre , uni dans ses vêtemens et ses manières , intègre , plein de droiture et d'équité ; désintéressé , mais économe des revenus de la nation , dont il dispose , et avec lesquels il

a fait beaucoup quoiqu'ils soient très-médiocres; il est d'une belle taille, blond, les yeux bleus, vifs et pleins de feu, l'air grand et spirituel : enfin si vous le connoissiez, je m'assure que vous l'aimeriez et l'estimeriez ; c'est, je crois, le plus bel éloge que je puisse faire de lui. Faites, comme je l'espère, le voyage de Corse ; vous félicitez la nation d'avoir un chef aussi digne de l'estime et de l'admiration des honnêtes gens.

---

I

## L E T T R E I V.

*Butta-Fuoco à J. J. Rousseau.*

Bastia , le 26 février 1765.

**J**E suis dans la plus grande inquiétude , Monsieur , sur votre silence : la façon honnête avec laquelle vous avez répondu à mes lettres , l'intérêt que vous prenez à notre situation , et , plus que tout cela encore , votre amour pour le bien de la société , me faisoient espérer de recevoir de vos nouvelles ; je ne puis imaginer la raison qui m'en prive. Je m'examine , et n'ai assurément aucun reproche à me faire ; ainsi , Monsieur , je vous demande en grâce de me tirer d'incertitude : je serois assurément fâché que vous eussiez changé d'avis sur le travail qui nous concerne ; mais je serois inconsolable si j'avois à me reprocher de vous y avoir porté. Je n'ai confié qu'à des amis sûrs mes lettres et les vôtres ; ainsi je suis bien assuré que les nouvelles qui se sont répandues dans le public sur vous et sur la

Corse, ne parlent ni d'eux, ni de moi : je les ai communiquées à M. Paoli ; il est plein d'estime et de reconnaissance pour vous. Depuis l'arrivée des troupes françoises, il a été continuellement en tournée : le voilà de retour de l'autre partie des monts, où sa présence a rétabli le bon ordre, que des émissaires de la République cherchoient à déranger : ils s'étoient flattés que les troupes françoises leur en auroient facilité des moyens ; mais celles-ci ayant déclaré que l'intention du roi n'étoit pas de susciter des troubles dans la nation, mais au contraire de contribuer au maintien de l'ordre et de l'union générale, les bras sont tombés aux séditeux, qui se sont désistés de leurs chimériques projets.

Je vous priois, Monsieur, dans ma lettre du 10 novembre, de Fontainebleau, d'adresser vos lettres à M. le comte de Marbeuf à Bastia ; je n'avois alors personne qui pût me les faire parvenir : mais à présent vous pouvez les envoyer à mon adresse. Je fis passer à celle de M. Boy de la Tour un paquet qui doit vous être parvenu, ainsi

qu'un autre qu'on doit vous avoir envoyé de Perpignan ; je tâcherai de rassembler tout ce qui aura rapport à notre objet, pour vous le faire tenir.

Je me flatte, Monsieur, que vous voudrez bien me répondre et me tirer de la perplexité où je suis : il me seroit dur de devoir renoncer à recevoir de vos nouvelles par rapport à moi-même, mais encore plus par rapport à ma nation, laquelle je voudrois servir en la mettant à même de vous avoir des obligations. Au surplus, quelque chose qu'il arrive, rien ne pourra jamais altérer l'estime et l'attachement sincère que je fais gloire d'avoir pour vous.

Je suis de tout mon cœur, Monsieur, votre très-humble, etc.

BUTTA-FUOCO.

Voy. réponse édit. des Associés, tom. XXIX, p. 173.

---

## L E T T R E V.

*Butta-Fuoco à J. J. Rousseau.*

Vescovado, le 11 avril 1765.

**J**E vous envoie, Monsieur, la réponse de M. Paoli. Il y a quelque tems que je vous ai adressé une de ses lettres qui vous invite de passer en Corse; vous pouvez juger par l'une et par l'autre, du désir qu'il a de vous voir dans ce pays. Quant à moi, j'é n'ai jamais rien souhaité avec plus de passion.

Je partage très-sincèrement, Monsieur, toutes vos peines; nous serons bien contents si nous pouvons contribuer à les adoucir. Puissiez-vous trouver dans notre Île, cette paix, cette tranquillité après laquelle vous soupirez! puissiez-vous y vivre heureux et assez long-tems pour voir la fin de vos travaux; assez long-tems pour donner de la célébrité à cette nation par vos écrits et par vos conseils! Vous trouverez parmi les Corses, des cœurs sensibles, des ames compatissantes, qui souffriront de vous voir souffrir.



J'estimerai ma patrie heureuse quand elle aura dans son sein le défenseur de l'humanité, l'ami des arts, des sciences ; enfin l'ami de la vertu. L'asile qu'elle vous offre tel que vous le désirez, doit l'honorer vis-à-vis de la postérité, autant que la constance avec laquelle elle a combattu pour sa liberté. Elle fera voir à vos persécuteurs, que si nos mœurs sont encore barbares, nous ne le sommes pas : ils apprendront du moins de nous à respecter la vertu opprimée.

Au reste, Monsieur, vous serez libre en Corse et dégagé de vos engagements : vous fournirez la tâche qui vous conviendra le plus ; elle sera nulle si vous le voulez. Je ne suis point en peine que vous ne vous fassiez aimer ; tous les étrangers en général sont bien vus des Corses : l'on ne s'informe pas quelle religion ils professent. Les prêtres, les moines y vivent dans une heureuse ignorance ; ils n'ont aucune influence dans les affaires, et hors de leur confessionnal ils n'ont aucune sorte de crédit : ainsi, de ce côté-là aussi, vous pouvez être tranquille.

Quant à votre voyage , je crois , Monsieur , qu'il faut vous rendre à Livourne ; vous pourrez vous adresser à M. le comte de Rivarola , colonel-général du roi de Sardaigne en Toscane : il est Corse , il est de mes amis , honnête , sage , discret , compatriote ; j'espère que vous en serez content ; il vous procurera toutes les facilités pour vous rendre en Corse avec votre gouvernante et votre bagage. Il faut faire en sorte de venir débarquer à Foce de Golo , près le village que j'habite. Vous voudrez bien y accepter un mauvais gîte offert de bon cœur , jusqu'à ce qu'on puisse vous procurer celui que vous désirez ; mais je dois vous prévenir que si vous voulez tenir votre ménage , il est nécessaire de porter avec vous de quoi vous coucher , des ustensiles de cuisine , et du linge de toute espèce , parce qu'on n'a dans ce pays-ci que très-peu de ressources pour se procurer ces choses.

Je vous prie , Monsieur , de me donner au plutôt de vos nouvelles , afin que nous puissions savoir positivement dans quel tems

( 15a )

vous serez à Livourne. J'attends cet instant avec beaucoup d'impatience.

Je vous embrasse de tout mon cœur, et suis très-parfaitement, Monsieur, votre très-humble, etc.

BUTTA-FUOCO.

Voyez réponse, tome XXIX, pag. 178.

---



## L E T T R E V I.

*Butta-Fuoco à J. J. Rousseau.*

Vescovado, le 19 octobre 1765.

**I**L y a déjà bien du tems, Monsieur, que j'ai reçu votre dernière lettre et celle qui y étoit incluse pour M. Paoli. Nous avons appris avec un extrême plaisir l'un et l'autre, la protection confirmée du roi de Prusse. Le grand roi, le grand philosophe ne peut faire que de grandes choses, parmi lesquelles la sûreté qu'il vous accorde dans ses états ne sera pas la plus petite, et ne lui fera pas le moins d'honneur.

J'ai retardé à vous écrire ; je comptois passer en France et vous aller voir : comme cela est différé, je me hâte de vous donner de mes nouvelles. Vous m'inspirez une bien bonne idée d'un petit manuscrit daté de Vescovado : mais, Monsieur, il n'est point de moi ; il est à vous, à Machiavel, au président de Montesquieu ; je n'ai que le

petit mérite d'avoir cousu vos idées : trop heureux si ce travail est adaptable au pays pour lequel j'ai fait cette recherche ! Au surplus , ce n'est point par vanité que je l'ai fait : j'aime ma patrie ; je voudrais lui être utile , et inspirer à tous le même désir. Si cet écrit ne peut pas servir à fixer la constitution , il sera du moins une preuve de mon zèle pour sa prospérité , un tribut que tout bon citoyen lui doit. Ce mémoire a été lu en pleine *consulte* l'année qu'il fut écrit ; on en parut assez content , et plusieurs établissemens y furent puisés : mais l'entière admission demanderoit un long travail pour le mettre en pratique. Voyez , Monsieur , ce que l'on en peut faire ; corrigez , augmentez , diminuez ; je vous le livre ; tâchez d'en tirer parti.

Je me réserve de vous confier un autre petit ouvrage sur la révolution de Corse. Je ne lis pas beaucoup ; mais je fais des extraits du peu de lecture que je prends , quand la matière a de la connexité avec ce pays-ci. Cet écrit est puisé dans nos divers livres de justifications , dans J. J. Rousseau , Algernon-

Sidney , Montesquieu et Gordon. Je n'ai point la vanité de me parer des plumes du paon mal à propos , et je crois au contraire qu'il y a plus de gloire à dire ingénument le vrai que de chercher à paroître ce qu'on n'est absolument pas. Il suffit d'être honnête homme de son cru et sans ostentation ; du reste, il faut rendre à César ce qui est à César , et jouir de ce qui nous appartient.

Comme j'ai vu inséré dans les gazettes que vous n'écriviez ni ne receviez plus de lettres par la poste , j'envoie celle - ci à M. Boy de la Tour et compagnie , à Lyon. Faites-moi l'amitié de me donner de vos nouvelles , et soyez très-assuré de l'attachement inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble, etc.

BUTTA-FUOCO

---



**LETTERS**

**ORIGINALES**

**DE J. J. ROUSSEAU**

**A DIVERS.**





LETTRES  
ORIGINALES  
DE J. J. ROUSSEAU  
A DIVERS.

---

A Montmorency, le 23 décembre 1762.

*A M. de Malesherbes.*

IL fut un tems, Monsieur, où vous m'honorâtes de votre estime, et où je ne m'en sentois pas indigne: ce tems est passé, je le reconnois enfin; et quoique votre patience et vos bontés envers moi soient inépuisables, je ne puis plus les attribuer à la même cause sans le plus ridicule aveuglement. Depuis plus de six semaines, ma conduite et mes lettres ne sont qu'un tissu d'iniquités, de folies, d'impertinences. Je vous ai compromis, Monsieur, j'ai compromis madame la maréchale de la manière du monde la plus

punissable. Vous avez tout enduré , tout fait pour calmer mon délire; et cet excès d'indulgence , qui pourroit le prolonger , est en effet ce qui l'a détruit. J'ouvre en frémissant les yeux sur moi, et je me vois tout aussi méprisable que je le suis devenu. Devenu ! non ; l'homme qui porta cinquante ans le cœur que je sens renaître en moi , n'est point celui qui peut s'oublier au point que je viens de faire : on ne demande point pardon à mon âge, parce qu'on n'en mérite plus ; mais, Monsieur , je ne prends aucun intérêt à celui qui vient d'usurper et déshonorer mon nom. Je l'abandonne à votre juste indignation, mais il est mort pour ne plus renaître : daignez rendre votre estime à celui qui vous écrit maintenant , il ne sauroit s'en passer et ne méritera jamais de la perdre. Il en a pour garant non sa raison , mais son état, qui le met désormais à l'abri des grandes passions.

Quoique je ne doive ni ne veuille plus , Monsieur , vous importuner de l'affaire de Duchêne, et que je prétende encore moins m'excuser envers lui, je ne puis cependant

me dispenser de vous dire que s'il étoit vrai qu'il m'eût proposé de ne m'envoyer les bonnes feuilles que volume à volume , alors mes alarmes et le bruit que j'en ai fait ne seroient plus seulement les actes d'un fou , mais d'un vrai coquin.

Il faut vous avouer aussi , Monsieur , que je n'ose écrire à madame la maréchale , et que je ne sais comment m'y prendre auprès d'elle , ignorant à quel point elle peut être irritée.

---

A Motiers, le 26 octobre 1762.

*Au même.*

**P**ERMETTEZ, Monsieur, qu'un homme tant de fois honoré de vos grâces, mais qui ne vous en demanda jamais que de justes et d'honnêtes, vous en demande encore une aujourd'hui. L'hiver dernier je vous écrivis quatre lettres consécutives sur mon caractère et l'histoire de mon ame dont j'espérois que le calme ne finiroit plus : je souhaiterois extrêmement d'avoir une copie de ces quatre lettres, et je crois que le sentiment qui les a dictées mérite cette complaisance de votre part. Je prends donc la liberté de vous demander cette copie ; ou, si vous aimez mieux m'envoyer les originaux, je ne prendrai que le tems de les transcrire, et vous les renverrai, si vous le désirez, dans peu de jours. Je serai, Monsieur, d'autant plus sensible à cette grâce, qu'elle m'apprendra que mes malheurs n'ont point altéré votre estime et vos

( 163 )

bontés pour moi, et que vous ne jugez point les hommes sur leur destinée.

Recevez, Monsieur, les assurances de mon profond respect.

Mon adresse est à Motiers-Travers, comté de Neuchâtel, par *Pontarlier*, et les lettres qui ne sont pas contre-signées doivent être affranchies jusqu'à Pontarlier.

---

A Malesherbes, ce 2 janvier 1772.

*M. Malesherbes à J. J. Rousseau.*

**I**L y a long-tems, Monsieur, que je dois une réponse à la lettre que vous m'avez écrite le 19 décembre, en m'envoyant un très-joli moussier.

J'ai différé jusqu'à présent cette réponse, parce que je voulois y joindre la note que vous me demandez des plantes que je désire le plus pour mon herbier ; mais cette note est plus longue et plus difficile à faire que je ne croyois.

Vos noms sont ceux de Linnæus ; ceux sous lesquels mon herbier est rangé, sont principalement ceux de Tournefort et de Vaillant, les seuls qu'on connoissoit quand j'ai commencé à herboriser.

Cette comparaison de noms est un travail. Je comptois qu'il me seroit épargné par M. d'Alibard, qui a donné une énumération des plantes des environs de Paris dans le système et le langage de Linnæus ; mais

il se trouve que depuis le livre de M. d'Alibard , M. Linnæus a changé beaucoup de ces noms. D'ailleurs, il affecte de ne donner que le moins qu'il peut, dans ses phrases synonymes , celles de Tournefort. Voilà en quoi consiste la difficulté ; et ce qui a encore beaucoup alongé mon travail , c'est que, malgré des arrangemens pris , et suivant lesquels je comptois passer l'hiver dans la solitude , j'ai au contraire eu toujours ici, jusqu'à présent, beaucoup de monde , et par conséquent très-peu de tems à moi dont je pusse disposer.

Malgré ces obstacles , je compte être en état de vous envoyer ma liste dans quelques jours ; et je vais , dès à présent , répondre au reste de votre lettre.

Puisque vous voulez bien , Monsieur , consacrer quelques - uns de vos momens à faire des herbiers pour plusieurs personnes , il faudra conserver à la fois six plantes de chaque espèce au lieu d'une ; et dès lors il n'est pas possible de vous assujettir aux fantaisies de chacun : ces fantaisies n'auroient plus de bornes si on vouloit donner dans



les plantes exotiques. D'ailleurs, je conçois et je prévois les difficultés que vous trouveriez à pénétrer dans les jardins particuliers; et quand vous y entrerez, vous ne pourrez, le plus souvent, prendre qu'un seul brin de la plante qu'on y élève.

Ainsi, Monsieur, pour rendre cet ouvrage possible, et en même tems utile à ceux pour qui vous travaillerez, je crois qu'il faut s'en tenir aux plantes indigènes des environs de Paris. Ce sera celles-là dont vous pourrez, dans le cours de quelques années, faire six herbiers complets. Je dis six, parce que je suis bien sûr de six personnes qui vous en demanderont, et peut-être en trouverez-vous davantage.

Pour ce qui me regarde, il seroit souverainement injuste que je vous demandasse uniquement les plantes que je désire le plus. D'ailleurs, le prétendu herbier que j'ai est en si mauvais état et si mal conservé, que je vous demande celles que j'ai comme celles que je n'ai pas. Cependant, comme vous n'en ferez qu'une partie la première année, et qu'il vous sera peut-être indifférent de

commencer par les unes ou par les autres, je vous donnerai toujours la liste de celles des environs de Paris que je ne connois pas; et s'il vous est aussi aisé de commencer par celles-là que par d'autres, vous me ferez plaisir. Mais quelques-unes de ces espèces que je n'ai pas encore ramassées, sont précisément les plus rares; ainsi je prévois que ce seront celles qu'il vous sera le plus difficile de nous procurer. Cependant je vous recommanderai aussi quelques-unes des plus communes, comme les différens *tordylium* et *caucalis*, comme les *anthemis* et les *camomilles* à bonne ou mauvaise odeur, comme les plantes *chicoracées* les plus communes, parce que, toutes communes qu'elles sont, je les connois mal.

Je ne comprendrai dans cette énumération ni la famille des *mousses* et *lichen*, ni celle des *gramen*.

Quant aux *mousses* et *lichen*, j'avois, ainsi que je vous l'ai mandé, le projet de m'occuper tout cet hiver de cette herborisation; mais le monde que j'ai eu m'a presque empêché de sortir: ainsi, il faut que

je remette cette occupation à l'année prochaine, d'autant plus que je serai vraisemblablement obligé de faire un voyage loin d'ici avant la fin de l'hiver. En attendant, je vous suis très-obligé du moussier que vous m'avez déjà envoyé, et du supplément que vous m'annoncez. Ne pouvant pas avoir toutes les espèces de cette nombreuse famille, je désirerois au moins beaucoup d'en avoir quelques-unes de chaque genre pour connoître le genre; et si vous pouvez me compléter le moussier dans cette vue, je vous en serai très-obligé.

Quant à la famille des *gramen*, des *cyperus*, etc., ce n'est plus une herborisation d'hiver. J'ai ramassé quelques-unes de celles de ce pays-ci dans le courant de cette année; et dès que j'aurai un moment à moi, je les partagerai en deux herbiers numérotés. Je vous en enverrai un dont je vous demanderai les noms, et je garderai l'autre avec les mêmes numéros.

Vous connoissez, Monsieur, les sentimens avec lesquels je vous suis attaché.

MALESHERBES.

Ce

À Malesherbes , ce premier novembre,

*Le même au même.*

**V**ous m'avez chargé l'an passé, Monsieur, de deux commissions assez aisées; je crains cependant que vous ne trouviez que je me suis assez mal acquitté de l'une et de l'autre, tant parce que ma mauvaise vue me rend très-mauvais observateur, que parce que j'ai mis fort peu de suite à mes observations botaniques.

Vous m'aviez chargé de vous faire ramasser des échantillons de toutes les *mousses* et *lichen* de ce pays-ci, et de vous envoyer dans le tems les fruits sauvages des arbres et arbustes des bois.

La récolte des mousses seroit abondante si elle eût été faite avec intelligence; car nous avons ici du terrain sec et du terrain humide, du bois et de la plaine, des sables arides et dès marais de tourbe. Malgré cela, j'ai si mal observé, que je ne suis en état de vous envoyer que trente-cinq espèces, en comptant les plus communes; je n'ai pas

trouvé les autres dans l'instant de la fructification, et vraisemblablement pour la plupart j'ai confondu les espèces distinctes, ce qui arrive toujours à ceux qui observent mal.

Des plantes précieuses sont remarquées par tout le monde ; mais il faut être suprême botaniste pour faire attention aux caractères spécifiques des mousses.

Si la passion de la botanique vous portoit quelque jour à vouloir les observer dans le pays de Fontainebleau, si renommé dans les ouvrages des nomenclateurs françois, je prendrois la liberté de vous proposer de venir ici plutôt qu'à Fontainebleau même. Vous y seriez très-seul et très-libre, car tout cet hiver je n'y aurai aucune compagnie, et vous y trouveriez exactement les mêmes plantes et le même terroir qu'à Fontainebleau même.

Quant aux fruits des arbres, il y en a que je ne vous envoie pas, parce que ce sont des pulpes succulentes qui ne se conservent pas ; il y en a aussi qui ne sont pas encore mûrs, et dont je vous ferai un autre

envoi dans quelques semaines , et d'autres que je vous envoie à présent , quoique encore verts , et qui feront aussi partie du second envoi pour les avoir à différens degrés de maturité.

Je ne vous ai point fatigué , Monsieur , de lettres pendant le cours de cette année , ni de visites pendant le tems que j'ai été à Paris , parce que je sais que cela vous importune. J'espère que vous n'en serez pas moins persuadé de tous les sentimens que je vous ai voués.

---

Paris , 11 novembre.

*J. J. Rousseau à M. Malesherbes.*

**J**E serois , Monsieur , bien mortifié que vous me privassiez du plaisir dont vous m'aviez flatté , de m'occuper d'un soin qui pût vous être agréable , et de préparer des plantes pour compléter vos herbiers. Ne pouvant subsister sans l'aide de mon travail , je n'ai jamais pensé , malgré le plaisir que celui-là pouvait me faire , à vous offrir gratuitement l'emploi de mon tems. Je vous avoue même que j'aurois fort désiré d'entremêler le travail sédentaire et ennuyeux de ma copie , d'une occupation plus de mon goût , et meilleure à ma santé , en travaillant à des herbiers pour tant de cabinets d'histoire naturelle qu'on fait à Paris , et où , selon moi , ce troisième règne , qu'on y compte pour rien , n'est pas moins nécessaire que les autres. Plusieurs herbiers à faire à la fois m'auroient été plus lucratifs , et m'auroient mieux dédommagé des menus

frais qu'exigent quelquefois les courses éloignées et l'entrée des jardins curieux. Mais les Français, en général, ont de si fausses idées de la botanique et si peu de goût pour l'étude de la nature, qu'il ne faut pas espérer que cette charmante partie leur donne jamais la tentation de faire des collections en ce genre; ainsi, je renonce à cette ressource. Pour vous, Monsieur, qui joignez aux connoissances de tous les genres la passion de les augmenter sans cesse, ne m'ôtez pas le plaisir de contribuer à vos amusemens. Envoyez-moi la note de ce que vous désirez; j'en rassemblerai tout ce qui me sera possible, et je recevrai sans aucune difficulté le paiement de ce que je vous aurai fourni. A l'égard du petit échantillon que je vous ai envoyé, c'est tout autre chose; c'étoient des plantes qui vous appartenoient. Ce que j'ai substitué à celles qui se sont gâtées, n'a point été ramassé pour vous; je n'ai eu d'autre peine que de le tirer de ce que j'avois rassemblé pour moi-même; et comme je n'ai point offert d'entrer dans la dépense que vous a coûté



l'herborisation que j'ai faite à votre suite, il me semble, Monsieur, que vous ne devez pas non plus m'offrir le paiement de ce que nous avons ramassé ensemble, ni du petit arrangement que je me suis amusé à y mettre pour vous l'envoyer.

Malgré le bien que vous m'avez dit de votre santé actuelle, on m'assure qu'elle n'est pas encore parfaitement rétablie; et malheureusement la saison où nous entrons n'est pas favorable à l'exercice pédestre, que je crois aussi bon pour vous que pour moi. L'hiver a aussi, comme vous savez, Monsieur, ses herborisations qui lui sont propres; savoir, les *mousses* et les *lichen*. Il doit y avoir dans vos parcs des choses curieuses en ce genre, et je vous exhorte fort, quand le tems vous le permettra, d'aller examiner cette partie sur les lieux et dans la saison.

Vos résolutions, Monsieur, étant telles que vous me les marquez, je ne suis assurément pas homme à les désapprouver; c'est s'être procuré bien honorablement des loisirs bien agréables. Remplir de grands

devoirs dans de grandes places, c'est la tâche des hommes de votre état et doués de vos talens ; mais quand , après avoir offert à son pays le tribut de son zèle , on le voit inutile , il est bien permis alors de vivre pour soi-même , et de se contenter d'être heureux.

---

Ce 27 décembre.

*A M. d'Alembert.*

**J**E suis sensible , mon cher Monsieur , à l'intérêt que vous prenez à moi , mais je ne puis approuver le zèle qui vous fait poursuivre ce pauvre M. Palissot , et j'aurois grand regret aux momens que tout cela vous a fait perdre , sans le témoignage d'amitié qu'il en résulte en ma faveur. Laissez donc là cette affaire , je vous en prie derechef ; je vous en suis aussi obligé que si elle étoit terminée , et je vous assure que l'expulsion de Palissot pour l'amour de moi me feroit plus de peine que de plaisir. A l'égard de Fréron , je n'ai rien à dire de mon chef , parce que la cause est commune ; mais ce qu'il y a de bien certain , c'est que votre mépris l'eût plus mortifié que vos poursuites ; et que , quel qu'en soit le succès , elles lui feront toujours plus d'honneur que de mal.

J'ai écrit à M. de Tressan pour le remercier et le prier d'en rester là ; je vous

montrerai ma réponse avec sa lettre à notre première entrevue. Je ne puis douter que je ne vous doive tous les témoignages d'estime dont elle est remplie. Tout compté, tout rabattu, il se trouve que je gagne à tous égards dans cette affaire. Pourquoi rendrons-nous du mal à ce pauvre homme pour le bien réel qu'il m'a fait ? Je vous remercie et vous embrasse de tout mon cœur.

---

A Montmorency, le 15 février 1761.

*Au même.*

**J**K suis charmé, Monsieur, de la lettre que vous venez de m'écrire; et loin de me plaindre de votre louange, je vous en remercie, parce qu'elle est jointe à une critique franche et judicieuse qui me fait aimer l'une et l'autre comme le langage de l'amitié. Quant à ceux qui trouvent ou feignent de trouver de l'opposition entre ma Lettre sur les spectacles et la Nouvelle Héloïse, je suis bien sûr qu'ils ne vous en imposent pas. Vous savez que la vérité, quoi- qu'elle soit une, change de forme selon les tems et les lieux, et qu'on peut dire à Paris ce qu'en des jours plus heureux on n'eût pas dû dire à Genève. Mais à présent les scrupules ne sont plus de saison; et par-tout où séjournera long-tems M. de Voltaire, on pourra jouer après lui la comédie et lire des romans sans danger. Bon jour, Monsieur, je vous embrasse et vous remercie derechef de votre lettre; elle me plaît beaucoup.

Ce 26 juin.

*Au même.*

**J**E vous renvoie, Monsieur, la lettre *C*, que je n'ai pu relire plutôt, ayant toujours été malade. Je ne sais point comment on résiste à la manière dont vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et je serois bien fâché de le savoir. Ainsi j'entre dans toutes vos vues, et j'approuve les changemens que vous avez jugé à propos de faire ; j'ai pourtant rétabli un ou deux morceaux que vous aviez supprimés, parce qu'en me réglant sur le principe que vous avez établi vous-même, il m'a semblé que ces morceaux faisoient à la chose, ne marquoient point d'humeur et ne disoient point d'injures. Cependant, je veux que vous soyez absolument le maître, et je sou mets le tout à votre équité et à vos lumières.

Je ne puis assez vous remercier de votre discours préliminaire. J'ai peine à croire que vous ayez eu beaucoup plus de plaisir

à le faire que moi à le lire. La chaîne encyclopédique sur-tout m'a instruit et éclairé, et je me propose de la relire plus d'une fois. Pour ce qui concerne ma partie, je trouve votre idée sur l'imitation musicale très-juste et très-neuve. En effet, à un très-petit nombre de choses près, l'art du musicien ne consiste point à peindre immédiatement les objets, mais à mettre l'ame dans une disposition semblable à celle où la mettroit leur présence. Tout le monde sentira cela en vous lisant; et sans vous, personne peut-être ne se fût avisé de le penser. C'est là, comme dit la Mothe,

De ce vrai dont tous les esprits  
Ont en eux-mêmes la semence;  
Que l'on sent, mais qu'on est surpris  
De trouver vrai quand on y pense.

Il y a très-peu d'éloges auxquels je sois sensible; mais je le suis beaucoup à ceux qu'il vous a plu de me donner. Je ne puis m'empêcher de penser avec plaisir que la  
postérité

( 181 )

postérité verra dans un tel monument que vous avez bien pensé de moi.

Je vous honore du fond de mon ame , et suis de la même manière , Monsieur , votre très-humble , etc.





( 182 )

A Montmorency, le 31 octobre 1760.

*A M. le chevalier de Lorenzy.*

**J**E prévis bien, cher Chevalier, que le mauvais tems vous empêcheroit de venir lundi dernier, comme vous me l'aviez marqué, et je fus plus fâché qu'alarmé de ne vous pas voir arriver. Je n'aurois même goûté qu'à demi le plaisir de passer une heure ou deux avec vous, car j'étois malade et insociable. Je suis rétabli, ou à peu près; mais je ne sais si l'hiver qui s'avance en manteau fourré de neige, me laissera recouvrer le plaisir perdu, aussitôt que la santé. Quoi qu'il en soit, que je vous revoie ou non, je pourrai passer des momens moins agréables; mais je n'en penserai pas moins à vous et ne vous en aimerai pas moins. Je sens que je me suis attaché à vous, sûrement plus que vous ne pensez et plus que je n'ai d'abord pensé moi-même. J'en juge par le plaisir sensible et vrai que j'éprouve quand je vous vois. Je ne suis pas recherchant, il est vrai, et mon cœur est usé pour l'amitié;

je laisse venir ceux qui viennent, et s'en aller ceux qui s'en vont : mais j'aime encore à être aimé. Quand on me convient autant que vous , je ne demeure guère en reste ; et si je ne suis pas le premier à mettre ma mise , je ne le suis pas non plus à la retirer.

Je vous remercirois davantage d'avoir fait ma commission avec tant d'exactitude , si vous ne l'aviez faite aussi avec une magnificence qui m'effraie. Je soupçonne par cet essai que vous n'êtes pas fort propre à être un commissionnaire de copiste. Dépêchez-vous bien vite de m'envoyer mon mémoire , afin que je sache à quoi m'en tenir, et que je m'arrange pour écorcher les pratiques de manière à me payer bientôt de toute cette profusion.

La *Julie* s'avance , et je commence à espérer que si les glaces ne ferment pas les canaux de bonne heure , elle pourra paroître ici cet hiver. Vous avez pris tant d'intérêt aux sujets d'estampes , que vous apprendrez avec plaisir qu'ils seront exécutés : j'ai vu les premiers dessins ; j'en suis très-content , et l'on en grave actuellement les planches.

Ce n'est pas mon libraire qui a fait cette entreprise; c'est un M. Coindet, mon compatriote, homme de goût, qui aime les arts et qui s'y connoît. Il a choisi d'excellens artistes, et l'ouvrage sera fait avec le plus grand soin: cela fera, ce me semble, un des plus agréables recueils d'estampes qu'on ait vus depuis long-tems; et je ne doute pas que, s'il y avoit quelque succès à espérer pour le livre, elles n'y pussent contribuer beaucoup; le malheur est qu'elles se débiteront séparément. Adieu, cher Chevalier; je vous parle de mes affaires, parce que je pense à moi premièrement: mais c'est à vous que j'en parle; voyez quelle conclusion vous devez tirer de là.

---

A Montmorency, le 3 nov. 1769.

*Au même.*

**V**ous allez à Versailles, mon cher Chevalier; j'en suis charmé, et je ne me croirai pas tout à fait absent des personnes que vous allez voir, tant que vous serez auprès d'elles. Je vous enverrois de semblables voyages en pareille occasion, s'il ne falloit vous envier en même tems votre état, qui vous les rend convenables; et chacun doit être content du sien. Allez donc, cher Chevalier, faites un bon voyage; parlez de moi, parlez pour moi: vous connoissez mes sentimens, vous direz mieux que je ne dirois; un ami vaut mieux que soi-même en mille occasions, et sur-tout en celle-là. Ne manquez pas, à votre retour, de me donner amplement des nouvelles; il y a très-long-tems que je n'en ai aucune d'aucun côté; la voiture aux provisions est venue \* que j'étois malade, et je n'en ai rien su. J'ai envoyé, le 16

---

\* Le mot *pendant* est vraisemblablement omis.

du mois dernier, un paquet à madame la maréchale, je n'ai aucun avis de la réception.

Vous ne me soupçonnez pas, je pense, d'être insensible au souvenir de Mme. de Boufflers ; ou je me trompe fort, ou vous êtes bien sûr que je ne pécherai jamais envers elle par ce côté-là : mais quand vous voulez que je lui écrive, nous sommes loin de compte ; j'ai bien de la peine à répondre à ceux qui m'écrivent, ce n'est pas pour écrire à ceux qui ne me répondent point. D'ailleurs je trouve bien mieux mon compte à penser à elle qu'à lui écrire ; car en moi-même je lui dis tout ce qu'il me plaît ; et en lui écrivant, il ne faut lui dire que ce qui convient. Considérez encore que les devoirs et les soins changent selon les états. Vous autres gens du monde, qui ne savez que faire de votre tems, êtes trop heureux d'avoir des lettres à écrire pour vous amuser ; mais quand un pauvre copiste a passé la journée à son travail, il ne s'en délasse point à écrire des lettres ; il faut qu'il quitte la plume et le papier. En général, je suis convaincu qu'un homme sage ne doit ja-

mais former des liaisons dans des conditions fort au-dessus de la sienne; car quelque convenance d'humeur et de caractère, quelque sincérité d'attachement qu'il y trouve, il en résulte toujours, dans sa manière de vivre, une multitude d'inconvéniens secrets qu'il sent tous les jours, qu'il ne peut dire à personne, et que personne ne peut deviner. Pour moi, à dieu ne plaise que je veuille jamais rompre des attachemens qui font le bonheur de ma vie, et qui me deviennent plus chers de jour en jour; mais j'ai bien résolu d'en retrancher tout ce qui me rapproche d'une société générale pour laquelle je ne suis point fait. Je vivrai pour ceux qui m'aiment, et ne vivrai que pour eux. Je ne veux plus que les indifférens me volent un seul moment de ma vie; je sais bien à quoi l'employer sans eux.

L'explication que vous m'avez donnée au sujet du papier ne vous justifie pas tout à fait de la profusion dont je vous accuse: mais comme j'aurai peu d'argent à déboursier, grâce à l'attention de M. le prince de Conti, je ne me plains pas beaucoup d'une

dépense que je ne dois payer qu'en chansons. Afin donc de n'être pas chargé d'un dépôt, je prendrai le papier pour mon compte ; au moyen de quoi je taxerai ma copie comme si j'avois fourni le papier, et nous déduirons sur le paiement trente-trois livres avancées par S. A. Quant à vous, je consens à ne vous rembourser les neuf francs qu'à notre première entrevue ; mais je voudrois bien ne pas les garder trop longtemps. Je dois vous dire encore que le grand papier destiné à la copie du manuscrit, a été un peu limé par le dos dans la voiture ; ce qui peut rendre la reliure plus difficile et moins solide : d'ailleurs la forme m'en paroît bien grande pour être employée dans toute sa grandeur. Ne conviendrait-il pas de le plier en deux pour lui donner un format in-4.°, à peu près comme celui du manuscrit ? De cette manière, la limure ne seroit plus au dos, mais sur la tranche ; et cela s'en iroit en le reliant. Vous pourrez, là-dessus, savoir à loisir les intentions du prince ; car j'ai commencé par la musique, et je ne prendrai le manuscrit que quand

elle sera faite. Adieu, cher Chevalier : je ne vous dirai plus que je vous aime de tout mon cœur ; mais si jamais je cesse , *quod absit* , alors je vous le dirai.

*P. S.* Je connois un traité de l'éducation médicinale des enfans, et j'ai trouvé ce titre si bête, que je n'ai pas daigné lire l'ouvrage : mais que celui dont vous parlez soit celui-là ou un autre, s'il vous tomboit aisément sous la main , je ne serois pas fâché de le parcourir , sinon nous pouvons le laisser là. Adieu , le reste pour une autre fois.

*Scriptus et in tergo , necdum finitus Orestes.*



( 190 )

*Copie d'une lettre à M. de Sartine.*

Du 28 mai 1762.

**M**ONSIEUR,

Permettez que l'auteur d'un livre sur l'éducation, au sujet duquel requête vous a été présentée, prenne la liberté d'y joindre la sienne. Si l'édition contrefaite est mise en vente, mon libraire en souffrira des pertes que je dois partager ; si les auteurs de la fraude ne sont pas connus, je serai suspect d'en être complice. N'en voilà que trop, Monsieur, pour autoriser l'extrême inquiétude où je suis, et l'importunité que je vous cause. A la manière dont s'y prennent ces éditeurs frauduleux, j'ai lieu de croire qu'ils se sentent appuyés ; et même, malgré vos ordres, le colporteur de *Saugen* en promet à ses camarades des exemplaires pour la veille des fêtes. Mais je suis fortement persuadé, sur quelque protection qu'ils comptent, qu'un magistrat de votre intégrité et de votre fermeté ne permettra jamais que.

cette protection soit portée jusqu'à favoriser les fripons aux dépens de la fortune du libraire et de la réputation de l'auteur.

Daignez, Monsieur, agréer mon profond respect , et vous rappeler que je m'honorois de ce sentiment pour vous , avant que je pusse prévoir que j'implorerois un jour votre justice.

---

*Au premier Magistrat de Genève.*

**M**ONSIEUR,

Revenu du long étonnement où m'a jeté, de la part du magistrat, le procédé que j'en devois le moins attendre, je prends enfin le parti que l'honneur et la raison me prescrivent, quelque cher qu'il coûte à mon cœur.

Je vous déclare donc, Monsieur, et je vous prie de déclarer de ma part au magnifique conseil, que j'abdique à perpétuité mon droit de bourgeoisie et de cité de la ville et république de Genève. Ayant rempli de mon mieux les devoirs attachés à ce titre sans jouir d'aucun de ses avantages, je ne crois point être en reste envers l'état en le quittant.

J'ai tâché d'honorer le nom genevois; j'ai tendrement aimé mes compatriotes; je n'ai rien oublié pour me faire aimer; on ne sauroit plus mal réussir. Je veux leur complaire jusque dans leur haine; le dernier

( 193 )

sacrifice qui me reste à leur faire, est celui d'un nom qui me fut si cher.

Mais, Monsieur, ma patrie, en me devenant étrangère, ne peut me devenir indifférente ; je lui reste attaché par un tendre souvenir, et je n'oublie d'elle que les outrages : puisse-t-elle prospérer toujours et voir augmenter sa gloire ! puisse-t-elle abonder en citoyens meilleurs et sur-tout plus heureux que moi ! Recevez, Monsieur, je vous supplie, les assurances de mon profond respect.

---

*Sur la Musique militaire.*

**L**R luxe de musique qu'on étale aujourd'hui dans celle des régimens, me paroît de mauvais goût. Je n'en trouve l'effet ni guerrier, ni grave, ni gai, ni sonore; et toutes ces marches, plutôt barbouillées que travaillées, produisent toujours une mauvaise exécution, moins par la faute des musiciens que par celle de la musique.

Il y avoit une distinction à faire, et qu'on n'a point faite, entre les musiques convenables à la troupe en parade, et celles qui lui conviennent en marchant, et qui sont proprement des marches. On joue alors des airs qui, n'ayant aucun rapport à la batterie des tambours, sont plus propres à troubler et interrompre la cadence du pas des soldats qu'à la soutenir.

Les autres symphonies sont faites pour tout le corps; et doivent plaire aux officiers: celles-ci sont plus faites pour les soldats, qu'il s'agit d'animer et de recréer en marchant, et qui aimeroient mieux des airs

gais et bien cadencés qu'ils pussent retenir et y faire des chansons, que toutes ces musiques de haut appareil qui ne les égayaient point du tout, et auxquelles ils n'entendent rien.

Je trouve encore qu'on a eu grand tort de supprimer les fifres, qui, perçant à travers les tambours, égayaient beaucoup la marche. Il est vrai qu'ils étoient détestables et multipliés très-mal à propos dans les troupes françaises : un seul eût suffi dans la colonelle de chaque régiment ; et alors on eût pu, sans grands frais, en choisir ou former un bon, comme j'en ai entendu d'excellens dans les troupes étrangères.

J'ai essayé de mettre mon idée en exemple dans le croquis ci-joint, d'une marche adaptée à la batterie des gardes françaises.

Cette idée est que dans l'alternation des tambours et de la musique, la cadence et la batterie ne soient point interrompues, et que le pas du soldat soit toujours également réglé. Elle est encore de lui faire entendre des airs d'une mélodie si simple, qu'elle l'amuse, l'égaie, et l'excite lui-même à

chanter ; ce qui peut-être n'est pas à négliger pour un état si plein de fatigue et de misères.

J'ai fait deux petits airs de la plus grande simplicité ; l'un en mineur pour le fifre, l'autre en majeur pour la musique. Ces deux airs doivent se succéder alternativement, sans interruption de la mesure ; mais pour laisser plus de repos aux musiciens et plus de tems aux tambours, l'air du fifre sera répété au moins deux fois de suite avant que la musique reprenne le sien. Le fifre doit être seul parmi les tambours qui sont proche des instrumens, et il doit y avoir parmi les instrumens un seul tambour qui reprenne doucement la batterie sous la musique, de manière qu'il la guide et ne la couvre pas. Au moyen de ce tambour on ôteroit cette ferraille de cymbales qui fait un très-mauvais effet.

Il seroit à désirer que les tambours fussent accordés sur la tonique *sol*, et que celui de la musique fût accordé sur la dominante *re*. Alors l'alternation de la batterie feroit un effet plus agréable, et la mu-

sique en sortiroit mieux. Pour le fifre il doit nécessairement être d'accord avec les autres instrumens.

L'auteur de ces petits airs ne présume pas qu'une musique aussi simple puisse être goûtée, quoique sa passion pour cet art l'engage à les proposer : si néanmoins on en vouloit faire l'essai, il avertit que cet essai ne doit pas être fait en place comme celui d'une symphonie ordinaire, mais en marchant, et dans la disposition qu'il vient de marquer. Ce n'est même qu'après une assez longue suite d'alternations qu'on peut juger si la marche est bien faite et produit bien son effet.

---



*Lettre de David Hume.*

Lisle street Leicester Fields,  
ce 2 de mai 1766.

**J'**AI besoin de bien d'apologies, Monsieur, auprès de vous, d'avoir tardé si longtemps de reconnoître l'honneur que vous m'avez fait ; mais j'ai différé de vous répondre jusqu'au tems que notre ami seroit établi, et auroit eu quelque expérience de sa situation. Il paroît être à présent dans la situation la plus heureuse, ayant égard à son caractère singulier, et il m'écrit qu'il en est parfaitement content. Il est à cinquante lieues éloigné de Londres, dans la province de Derby, un pays célèbre pour ses beautés naturelles et sauvages. M. Davenport, un très-honnête homme et très-riche, lui donne une maison qu'il habite fort rarement lui-même ; et comme il y entretient une table pour ses domestiques, qui ont soin de la maison et des jardins, il ne lui est pas difficile d'accommoder notre ami et sa gou-

vernante de tout ce que des personnes si sobres et si modérées peuvent souhaiter. Il a la bonté de prendre trente livres sterling par an de pension ; car sans cela notre ami n'auroit mis le pied à la maison. S'il est possible qu'un homme peut vivre sans occupation , sans livres , sans société et sans sommeil , il ne quittera pas ce lieu sauvage et solitaire , où toutes les circonstances qu'il a jamais demandées semblent concourir pour le rendre heureux. Mais je crains la foiblesse et l'inquiétude naturelles à tout homme , sur-tout à un homme de son caractère. Je ne serois pas surpris qu'il quittât bientôt cette retraite ; mais en ce cas-là , il sera obligé d'avouer qu'il n'a pas connu ses propres forces , et que l'homme n'est pas fait pour être seul. Au reste , il a été reçu parfaitement bien dans ce pays-ci. Tout le monde s'est empressé de lui montrer des politesses ; et la curiosité publique lui étoit même à charge .

Madame de Boufflers vous a sans doute appris les bontés que le roi d'Angleterre a eues pour lui. Le secret qu'on veut garder

sur cette affaire est une circonstance bien agréable à notre ami. Il a un peu la foiblesse de vouloir se rendre intéressant en se plaignant de sa pauvreté et de sa mauvaise santé ; mais j'ai découvert par hasard qu'il a quelques ressources d'argent , petites à la vérité , mais qu'il nous a cachées quand il nous a rendu compte de ses biens. Pour ce qui regarde sa santé , elle me paroît plutôt robuste qu'infirme ; à moins que vous ne vouliez compter les accès de mélancolie et de *spleen* auxquels il est sujet. C'est grand dommage : il est fort aimable par ses manières ; il est d'un cœur honnête et sensible ; mais ces accès l'éloignent de la société , le remplissent d'humeur , et donnent quelquefois à sa conduite un air de bizarrerie et de violence , qualités qui ne lui sont pas naturelles.

Je vous prie , mon cher Monsieur , de me garder une place dans votre souvenir. Je me flatte de profiter , l'été prochain , de l'amitié que vous avez la bonté de me marquer. Des accidens imprévus ont retardé jusqu'ici mon retour en France. J'ai l'honneur d'être Monsieur , votre , etc. **DAVID HUME.**

*Extrait d'une lettre de M. Hume.*

**J**E ne sais si vous avez entendu parler des derniers événemens arrivés à ce pauvre malheureux Rousseau , qui est devenu tout à fait extravagant , et qui mérite la plus grande compassion. Il y a environ trois semaines qu'il partit , sans en donner le moindre avis , de chez M. Davenport , n'emmenant avec lui que sa gouvernante , laissant la plus grande partie de ses effets , et environ trente guinées d'argent. On trouva aussi une lettre sur sa table , pleine de reproches contre son hôte , auquel il imputoit d'avoir été complice de mon projet pour le ruiner et le déshonorer. Il prit le chemin de Londres ; et M. Davenport me pria de le faire chercher et de découvrir comment on pourroit lui envoyer son bagage et son argent. On fut quinze jours sans en entendre parler , jusqu'à ce qu'enfin le chancelier reçut de lui la lettre la plus extravagante , datée de Spalding , dans le comté de Lincoln. Il dit à ce magistrat qu'il est en chemin pour

Douvres , dans le dessein de quitter le royaume ( observez que Spalding s'éloigne tout à fait du chemin ) ; mais qu'il n'ose pas faire un pas de plus ni sortir de la maison , dans la crainte de ses ennemis. Il conjure donc le chancelier de lui envoyer un guide autorisé pour le conduire , et il le lui demanda comme le dernier acte d'hospitalité de cette nation envers lui. Quelques jours après, j'appris de M. Davenport qu'il avoit reçu une nouvelle lettre de Rousseau , datée encore de Spalding , dans laquelle il lui témoigne le plus vif repentir. Il parle de sa triste et malheureuse situation , et annonce le dessein de retourner dans sa première retraite de Wootton. J'espérai qu'il auroit recouvré ses sens ; point du tout. Au bout de quelques heures le général Conway reçut une lettre de lui , datée de Douvres , distant de deux cents milles de Spalding. Il n'avoit guère mis que deux jours à faire cette longue route. Il n'y a rien de plus fou que cette lettre : il suppose qu'il est prisonnier d'état entre les mains du général Conway , et cela en conséquence de mes sug-

gestions ; il le conjure de lui permettre de quitter le royaume ; il représente le danger qu'il court d'être assassiné ; et en même tems qu'il avoue qu'il a été déshonoré en Angleterre pendant sa vie , il prédit que sa mémoire sera justifiée après sa mort : il dit qu'il a composé un volume de mémoires , principalement relatifs au traitement qu'il a éprouvé en Angleterre , et à l'état de captivité dans lequel il est détenu. Si le général veut bien lui accorder la permission de partir , il lui fera remettre ce volume , qui est déposé dans des mains sûres , et jamais il ne paraîtra rien de lui contre la nation et ses ministres. Il ajoute , oöme si un rayon de raison avoit tout à coup pénétré dans son ame , et en parlant de lui-même à la troisième personne , *qu'il abandonne pour toujours le projet d'écrire sa vie et ses mémoires , mais qu'il ne lui échappera jamais de bouche ni par écrit un seul mot de plainte sur les malheurs qui lui sont arrivés en Angleterre ; qu'il ne parlera jamais de M. Hume , ou qu'il n'en parlera qu'avec honneur ; et que lorsqu'il*

*sera pressé de s'expliquer sur quelques indiscretes plaintes qui lui sont quelquefois échappées dans le fort de ses peines , il les rejettera sans mystère sur son humeur aigrie et portée a la défiance et aux ombrages par ce malheureux penchant , ouvrage de ses malheurs , et qui maintenant y met le comble.*

Je vous informe de tous ces détails , afin que vous voyiez que ce pauvre homme est absolument fou , et que par conséquent il ne peut être dans le cas d'être poursuivi par les lois , ni l'objet d'une peine civile. Il a certainement passé à Calais ; et se trouvant dans le ressort du parlement de Paris , il sera probablement arrêté et peut-être traité sans aucun égard à sa malheureuse situation. Quand j'étois à Paris , j'ai vu des traits d'une animosité peu commune contre lui de la part de plusieurs membres de cet illustre corps , et je crains que sa présence ne fasse revivre contre lui ce même zèle ardent et amer. Il me paroît donc intéressant que quelques personnes de poids et de mérite sachent de la première main le véritable

véritable état des choses , afin que les ennemis de ce malheureux homme , voyant leur vengeance pleinement rassasiée par ses infortunes passées , n'appesantissent pas plus long-tems sur lui des peines trop fortes pour qu'un homme puisse les soutenir. J'ai parlé à M. de Guerchy , afin qu'il représente la chose sous ce point de vue , s'il en écrit à sa cour , et je vous adresse cette lettre à cachet volant , sous l'enveloppe de M. de Montigny , pour le cas où vous auriez quitté Paris : Il faut que vous , ou lui , instruisiez M. de Malesherbes. M. Trudaine joindra aussi ses bons offices ; et je ne doute pas que par vos efforts réunis , et s'agissant d'une chose aussi raisonnable , vous ne lui procuriez une entière sûreté. S'il pouvoit être établi dans une retraite sûre et tranquille , sous la protection de quelque personne prudente , il a de quoi subvenir à tous ses besoins : il a , si je ne me trompe , environ cent louis de rente de lui-même. Le roi d'Angleterre vient de lui en accorder encore autant ; et l'on pourroit trouver quelque part en France quelque personne qui , par égard



pour son génie , le traiteroit avec amitié , et l'empêcheroit de faire du mal à lui et aux autres. Il seroit à propos que sa gouvernante entrât dans le projet : je sais cependant que M. Davenport n'avoit pas une idée bien avantageuse de son caractère ni de sa conduite , lorsqu'ils vivoient chez lui ; mais Rousseau est accoutumé à cette femme , et elle sait mieux que qui que ce soit entrer dans ses humeurs. On soupçonne qu'elle a entretenu toutes ses chimères afin de le chasser d'un pays où , n'ayant personne avec qui elle pût parler , elle s'entretenoit à la mort.

**F I N.**

74751792

# AIRS

POUR ÊTRE JOUÉS

## *La Groupe Marchant*

*Savoir; le Mineur, par un seul Fife avec le corps des Tambours accordés, s'il se peut, au Sol..*

*Et le Majeur, alternativement par la Musique, avec un seul Tambour, battant a demi, et accordé s'il se peut au Ré.*

*On aura soin que dans les alternations du Fife et de la Musique, la mesure ne s'interrompe jamais.*

---

*(Nota) Les Airs sont faits de maniere à pouvoir être un peu pressés ou ralentis sans les défigurer, selon qu'on veut marcher plus ou moins vite; Mais leur meilleur effet sera sur un mouvement modéré et sans trop presser le pas,*

*Gravés par*

*Rousseau*

1<sup>er</sup> AIR <sup>(2)</sup> POUR LE PIFRE .

*Allretto*

II<sup>me</sup> AIR POUR LA MUSIQUE .

*Pour de peines Plus par ce qu'elles ne sont jamais parties*

*Hautbois*

*Clarinettes*

*Cor en sol*

*Bassons*



*fe*

*po* *fe*

*po*



*po* *fe*

*Pianos:* *fe*

*fe*

*fe*

*fe*

*fe*

*fe*

(5)

Musical staff with treble clef and key signature of one sharp (F#). It contains a melodic line with eighth and sixteenth notes. A circled number (5) is positioned above the staff.

po fe po

*Pianissimo:* *Pianissimo:*

po fe po

fe

fe po

(6)



*Quand le Flûte reprend une seconde fois de  
suite son air, il doit en recommencant substituer  
un re au premier sol, comme cy-dessus.*

